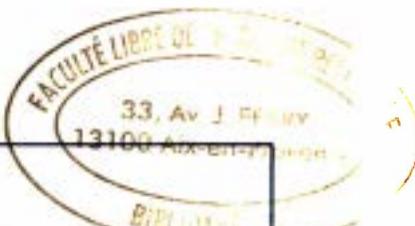


# LA REVUE RÉFORMÉE

*SOLI DEO GLORIA*



## SOMMAIRE

Edouard PICHAL, Président du Synode de l'Eglise Evangélique protestante de Belgique : Le Protes- tantisme en Belgique .....	1
Jean CALVIN : L'échelle de Jacob .....	18
Jean CRUVELLIER : L'Exégèse de Romains 7 jus- qu'à John Wesley .....	30
Pierre COURTHIAL : Cambridge 1961 .....	42

# LA REVUE RÉFORMÉE

*REVUE THEOLOGIQUE ET PRATIQUE*

*à l'usage des fidèles, des conseillers presbytéraux et des pasteurs*  
publiée par la

SOCIETE CALVINISTE

Avec la collaboration de pasteurs, docteurs et professeurs  
des Eglises réformées françaises et étrangères.

## COMITE DE REDACTION

Jean CADIER — Pierre COURTHIAL  
Pierre MARCEL — Michel RÉVEILLAUD  
André SCHLEMMER — A.-M. SCHMIDT

*Directeur : Pierre MARCEL, D. Th.*

*Président de l'Association Internationale Réformée*

*Rédaction : 8, rue de Tourville, ST-GERMAIN-EN-LAYE (Seine-et-Oise), France*

## ABONNEMENTS, ENVOIS DE FONDS ET DONS se référer page 3 de la couverture

PRIX DE CE NUMÉRO : N.F. 3.

(Franco de port et 15 % de réduction sur toute commande de numéros spéciaux de « La Revue Réformée » — voir page 4 de la couverture — adressée directement à notre Trésorier : voir page 3 de la couverture)

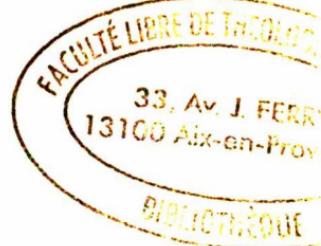
## A NOS ABONNES

Tous les abonnements partant du 1<sup>er</sup> janvier, nous serions extrêmement reconnaissants à nos abonnés de bien vouloir renouveler sans tarder leur abonnement, en nous adressant leur souscription 1961, selon les indications de la page III de la couverture. Merci.

— Les abonnements partent toujours du premier numéro de chaque tome (année ordinaire).

— Tout abonnement qui n'est pas résilié au 31 décembre (par lettre adressée à l'Administration de la Revue) est considéré comme valable pour l'année suivante.

— Les abonnements doivent être réglés dans les six premiers mois de l'année. Les frais de rappel (N.F. 0,50) sont à la charge des abonnés.



# LE PROTESTANTISME EN BELGIQUE

par **Edouard Pichal**

Président du Synode de l'Eglise Evangélique protestante de Belgique

## LA BELGIQUE ET LA BIBLE

Il est très utile de parler du protestantisme en Belgique, ne serait-ce que pour la simple raison qu'il est peu et mal connu, aussi bien en Belgique qu'à l'étranger. Cependant il a un passé glorieux et riche d'enseignements. Peu de pays au monde se sont autant intéressés à la Bible que la Belgique.

Parcourez tous les pays, visitez les bibliothèques célèbres, et vous découvrirez partout de merveilleux manuscrits bibliques, datant du Moyen Age, et composés patiemment et artistiquement dans les monastères belges. En effet, on n'a pas attendu chez nous l'arrivée des protestants pour se mettre à la traduction, en langue vulgaire, de l'Ecriture Sainte. Nos meilleurs écrivains, les VAN MAERLANT, les BOENDAELE, les RUYSBROECK se sont efforcés dans leurs écrits de faire connaître le contenu des livres bibliques. Des études considérables, et je me plaît à signaler particulièrement l'ouvrage assez récent du Prof. C. C. DE BRUIN, de Leyde, ont été publiées au sujet de la traduction de la Bible avant le siècle de la Réformation.

Puis au XVI<sup>e</sup> siècle, sous l'influence de la nouvelle doctrine, que de Bibles imprimées à Anvers en flamand, en français, en anglais et même en espagnol ! C'est chez nous que William TYNDALE vint se réfugier pour travailler à ses traductions anglaises, et les faire imprimer sur des presses anversoises. Malheureusement il fut dénoncé, arrêté et condamné à mort. A Vilvorde, il fut étranglé et ensuite brûlé le 6 octobre 1536. Ajoutons que le 26 octobre 1913 un monument commémoratif a été érigé dans cette ville, au milieu d'un grand boulevard qui porte à présent le nom de Franklin-Roosevelt. Citons encore le nom de Jacob VAN LIESFELT qui, dès 1522, se mit à imprimer à Anvers des portions bibliques traduites de la Vulgate, et qui en 1526 fit paraître une traduction flamande de *la Bible de Luther*. Pour lui aussi cela devait mal tourner, car le 28 novembre 1545 il fut décapité parce qu'il avait imprimé des Bibles pourvues de gloses marginales suspectes d'hérésie.

\* Conférence faite à la Faculté de Théologie Protestante de Bruxelles sous les auspices de la Société Calviniste de Belgique.

Alors que la Contre-Réforme était en marche les imprimeurs anversois continuèrent pendant des années encore à imprimer des Bibles, mais sous le contrôle de l'Eglise Romaine, c'est-à-dire pourvues des autorisations préalables. PLANTIN, en 1560, publia la magnifique Bible polyglotte connue sous le nom de *Biblia Regia*. Le roi d'Espagne avait accordé pour ce travail un subside de 30.000 ducats d'or. Un exemplaire de cette Bible fut offert par GUILLAUME LE TACITURNE à l'Université qu'il avait fondée à Leyde, comme premier livre de la bibliothèque.

Ce beau zèle pour la Bible ira néanmoins en diminuant avec les années. Il arrivera même un temps où le Belge n'osera plus posséder une Bible, même pas une Bible catholique, de peur d'être accusé d'hérésie. Rappelons la parole de VOLTAIRE, de passage à Bruxelles en 1739, et osant écrire de notre belle capitale : « Séjour de l'ignorance, éteignoir de l'imagination ». Il nous faudra attendre jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle pour avoir de nouvelles éditions de la Bible lancées par des entreprises belges, en particulier par la *Société Biblique Belge*, qui a remporté dans ce domaine des succès largement mérités.

## I. LE PROTESTANTISME EN BELGIQUE AU XVI<sup>E</sup> SIÈCLE

### 1. *Les persécutions.*

Nous nous glorifions de ce que la Belgique protestante ait fourni, au xvi<sup>e</sup> siècle, les deux premiers martyrs à la cause de la Réformation. Certes, longtemps avant nous, les Vaudois du Piémont avaient payé un très lourd tribut en hommes et en argent à la cause de la Réformation de l'Eglise. Mais cela se passa au Moyen Age. Il semble indiscutable qu'avant le 1<sup>er</sup> juillet 1523 le mouvement déclenché par Martin LUTHER n'avait nulle part encore été réprimé par le sang. Très tôt les idées du Réformateur de Wittenberg se répandirent dans les Pays-Bas. Il n'y a rien d'étonnant au fait que ce furent les frères Augustins, qui, les premiers, montrèrent un grand intérêt pour les écrits de LUTHER parus en 1520. Aussitôt le Couvent des Augustins, à Anvers, devint un pôle d'attraction. On dut agrandir le sanctuaire à cause de l'affluence de la foule qui s'enthousiasmait pour la nouvelle doctrine. Hélas, cela tournera mal. Plusieurs frères furent arrêtés, et deux des plus jeunes condamnés à mort et brûlés vifs sur le bûcher dressé sur la Grand'Place de Bruxelles, le 1<sup>er</sup> juillet 1523. En apprenant la lugubre nouvelle, LUTHER composa un long cantique à la mémoire de ces deux martyrs, Hendrik VOET et Johannes VAN ESSCHEN. Ils étaient les deux premiers d'un long cortège de milliers de Belges qui payèrent de leur vie leur fidélité à la Parole de Dieu.

Ne nous arrêtons pas trop longtemps à la répression sanglante que connaît la Réformation chez nous. Indiquons seulement ces trois

chiffres : le DUC D'ALBE, durant son séjour en Belgique, a fait exécuter en l'espace de deux années six mille citoyens, soit une moyenne de dix exécutions capitales par jour non férié ; il confisqua un capital de 35.000.000 de francs et pendant le même laps de temps cent mille protestants émigrèrent à l'étranger ! PIE V, le pape régnant, lui envoya un chapeau bénit, une épée d'or enrichie de pierreries, ainsi que la lettre suivante : « Cher fils, noble homme, salut et bénédiction apostolique. Nous avons appris, par votre lettre du 25 juillet 1568, avec combien de bonheur vous continuez à combattre les hérétiques rebelles à l'autorité du sérénissime roi. Béni soit le Seigneur qui, au milieu de tant de soins, de tant d'objets de douleur, a daigné nous consoler par de si joyeuses nouvelles. Nous sommes charmés pour la religion catholique, que Dieu nous ait accordé une si éclatante victoire ; nous en sommes charmés pour notre cher fils, le roi catholique. Non seulement nous vous en félicitons, vous qui, combattant pour la cause du Seigneur, êtes si manifestement soutenu par son secours ; mais nous vous en rendons grâce au nom de toute l'Eglise, parce que, sans vous laisser abattre par tant d'efforts, sans vous laisser effrayer par tant de périls, vous n'avez pas cessé de bien mériter d'elle. Continuez, cher fils, à accumuler ces belles actions comme des degrés qui vous conduiront à la gloire éternelle ; et de même que vous avez commencé à le faire, ne négligez rien pour rétablir dans vos provinces la religion catholique en son premier état ; cette gloire surpassera celle de tous les généraux et de tous les empereurs. Que la divine majesté vous conserve sain et sauf. » (cf. DE POTTER, *Lettres de Pie V*, p. 13-14).

## 2. Quelques Réformateurs Belges.

Retenons ici le nom d'une des plus pures figures parmi les Réformés de chez nous, celui de Guy DE BRAY, le rédacteur de la *Confessio Belgica*, mort à Valenciennes le 31 mai 1567. Combien j'aimerais que, pour le quatrième centenaire de cette exécution, nous puissions éléver un simple mémorial à la gloire de ce grand Belge, mort sur le bûcher, comme du reste à la mémoire de tous ceux qui ont souffert pour leur attachement à la cause de la Réforme de l'Eglise.

Voulez-vous encore quelques noms de Réformateurs Belges ? Il y a ce Flamand intrépide et vindicatif, qui s'appelait Petrus DATHENUS. Quel dommage que cet homme trop entier se soit brouillé avec GUILLAUME LE TACITURNE ! Nous devons reconnaître qu'il fut un grand travailleur et un vaillant prédicateur. Dans les Pays-Bas, il est resté célèbre à cause de ses travaux d'ordre liturgique. C'est à lui en effet qu'on doit le premier recueil complet des cent cinquante psaumes mis en vers. Pendant plus de deux siècles, ces hymnes ont été chantés au culte dans les églises hollandaises. De plus, DATHENUS a traduit le *Catéchisme de Heidelberg*, ainsi que différents textes litur-

giques pour la célébration des sacrements et la bénédiction des mariages. A cela il faut ajouter toute une série de prières. Il s'agit surtout de traductions, car il est rare que DATHENUS ait composé un texte original. Fait à relever : DATHENUS passa une grande partie de sa carrière en exil, et pendant les années qu'il vécut avec des compatriotes dans le Palatinat, il y fonda la ville de Frankental, située à une trentaine de kilomètres au sud de Worms.

Un autre nom à mentionner est celui de Philippe DE MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE. C'était un homme d'une grande culture intellectuelle et doué d'une vive intelligence. Il avait fait de solides études, d'abord à Louvain et plus tard à Genève. Sa carrière politique se termina péniblement, le 17 août 1585, par la capitulation d'Anvers, ville dont il était le bourgmestre. MARNIX se retira en Zélande, à West-Souburg. Le Synode des Pays-Bas le désigna alors pour traduire la Bible en néerlandais, car sa connaissance des langues anciennes était très étendue. Mais avant de mourir il ne put accomplir qu'une partie de cet immense travail.

A ces quelques noms ajoutons celui d'Idelette DE BURE, l'épouse du réformateur de Genève. C'est à Strasbourg que le mariage fut conclu entre le Picard Jehan CALVIN et la Liégeoise Idelette DE BURE, veuve STORDEUR.

Enfin signalons que ce fut en terre belge, à Anvers, qu'on convoqua, le 1<sup>er</sup> décembre 1566, le premier Synode de l'Eglise Réformée des Pays-Bas.

### *3. La Contre-Réformation.*

Hélas, si les exécutions sans nombre d'un DUC D'ALBE n'arrivèrent pas à bout de la résistance protestante en Belgique, il n'en fut pas de même avec le DUC DE PARME, ALEXANDRE FARNÈSE, qui vint peu après reconquérir la Belgique pour le roi d'Espagne et pour le pape de Rome ! A la tête d'une armée disciplinée et bien entraînée, ce chef de grande envergure parvint à mater la révolte. L'une après l'autre, les villes belges capitulèrent devant lui. Et lorsqu'enfin Anvers fut prise, et que toute la Belgique fut en son pouvoir, il ne se contenta pas de cette seule victoire militaire. Les esprits avaient été trop pénétrés par le levain protestant. A chaque moment un nouveau soulèvement était à craindre. Aussi chercha-t-il le meilleur moyen pour reconquérir les âmes après avoir asservi les corps. Voilà pourquoi il fit venir en Belgique les Capucins et les Jésuites, dans le but de romancer les esprits et supprimer les derniers ferment de protestantisme. Concédons qu'il a réussi dans son entreprise : il faut avoir le courage de le reconnaître. Depuis lors la Belgique est devenue un pays foncièrement catholique et ultramontain, de sorte que les chances du protestantisme, tout en étant réelles, sont bien minces. Ah ! si un jour tous les fils de la Réforme pouvaient se comprendre, se

tendre la main, et former un même corps ! Mais les protestants de chez nous sont incapables de concevoir et de réaliser un projet d'une telle ampleur et d'une telle audace. Nous fûmes vaincus en 1585, et nous sommes toujours des vaincus. On nous traite aujourd'hui avec une certaine bienveillance, parce qu'on n'a quand même rien à redouter d'une infime minorité brisée en vingt morceaux...

## II. LE PROTESTANTISME EN BELGIQUE AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

### 1. Avantages douteux du Traité de la Barrière.

Après la mort de PHILIPPE II d'Espagne, la Belgique fut durant un court laps de temps indépendante, sous le règne des Archiducs ALBERT et ISABELLE, de 1598 à 1621. Comme ceux-ci moururent sans laisser de descendants, nos régions retournèrent à la couronne d'Espagne. Pas pour toujours, car en 1713 notre pays fut rattaché par héritage à la couronne d'Autriche. On ménagea les transitions. Jusqu'en 1757, donc pendant 44 ans, la langue administrative demeura l'espagnol. Au point de vue politique et économique, il faut alors relever deux faits : d'une part, la fermeture de l'Escaut par les Hollandais, ce qui causa la ruine du port d'Anvers ; et, d'autre part, l'établissement dans plusieurs villes belges de garnisons hollandaises, en vertu des stipulations du Traité de la Barrière. Cette dernière mesure, dirigée contre la France, était humiliante pour la Belgique. Elle n'a eu qu'une seule conséquence heureuse pour les protestants : la présence de coreligionnaires parmi les soldats et les officiers hollandais. En effet, la venue de pasteurs protestants, et l'ouverture de lieux de culte réformés dans plusieurs villes, permirent à certains protestants belges, ayant jusqu'alors vécu dans la clandestinité, d'assister à des cultes, de faire baptiser leurs enfants, et de faire bénir leurs mariages. On vint même de France pour bénéficier du ministère des pasteurs de Tournai. Ce fut là incontestablement un avantage qui compensa quelque peu un désavantage : celui qui provenait de la conduite peu reluisante de certains militaires s'ennuyant à mourir et cherchant à se distraire comme ils le pouvaient. A partir de ce moment les protestants purent respirer. Et à l'avenir il sera impossible de déclencher de nouvelles persécutions contre eux. Certes, il y eut encore quelques vagues tentatives, mais elles échouèrent.

Signalons qu'au lendemain de la fermeture de Port-Royal, en France, un certain nombre de Jansénistes avaient cherché refuge en Belgique. Contre ces gens paisibles, l'archiduchesse MARIE-ELISABETH osa prendre des mesures, et comme ils n'offrirent guère de résistance, et demandèrent asile à la Hollande, la gouvernante se tourna ensuite contre les Protestants. Or, si elle édicta des sanctions sévères, elles ne furent jamais appliquées, car le temps des persécutions était révolu.

## *2. Avantages réels du Traité de Tolérance.*

L'histoire est pleine de contradictions. Alors que pendant des siècles, les catholiques nous avaient persécutés, ils eurent à leur tour maille à partir avec les gouvernants successifs de nos régions, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Après MARIE-ELISABETH, qui fut une bigotte, la mode dans les classes dirigeantes en Europe s'orienta graduellement vers l'anticléricalisme. Il était de bon ton de se moquer du clergé. Bientôt, les Jésuites seront aux abois, et tous leurs couvents, en Belgique, seront fermés le 20 septembre 1773, à 7 heures du soir. Passons sur certaines mesures vexatoires prises par l'Empereur JOSEPH II contre le clergé catholique, et soulignons, comme il se doit, l'événement d'une importance capitale pour nous, protestants, que fut la promulgation de l'Edit de Tolérance, le 12 novembre 1781, soit huit ans après la fermeture des Maisons des Jésuites. Certes les évêques protestèrent, et leur animosité fut telle, qu'ils obligèrent le pape du moment à entreprendre le voyage de Vienne pour aller faire des remontrances à ce fils audacieux et insoumis qu'était l'empereur d'Autriche. Cependant PIE VI fut tellement impressionné et charmé par les propos de son auguste interlocuteur, qu'il s'en retourna en déclarant, que s'il avait été empereur, il aurait agi de même, tellement JOSEPH II l'avait persuadé de son bon droit.

Cependant, pour les protestants vivant dans la clandestinité à Rongy, Dour, Hodimont, Horebeke-Sainte-Marie et ailleurs, le changement ne fut pas très grand, d'une part parce que depuis des années leur entourage les tolérait, et que, d'autre part toute mesure de coercition prise contre eux par les autorités politiques ou ecclésiastiques était vue d'un mauvais œil par la population. Le fanatisme religieux n'était plus en vogue à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Quelles mesures l'Empereur JOSEPH II avait-il énoncées dans son Edit de Tolérance ?

1° La religion catholique romaine devait demeurer la confession dominante, et seul son culte pouvait être exercé publiquement.

2° Cependant dans les endroits où les protestants étaient assez nombreux pour « fournir » à la dépense du culte de l'une des deux religions connues sous le nom de protestantes, l'exercice privé en serait libre. (Il s'agissait naturellement du culte luthérien et du culte réformé).

3° Les protestants pourront bâtir dans des emplacements, convenus avec les magistrats, des oratoires qui ne devront avoir aucune apparence extérieure d'église.

4° Les protestants jouiront tranquillement dans ces édifices de l'exercice privé de leur culte, et leurs ministres pourront librement se transporter chez les malades de leur communion, pour les consoler et assister pendant leurs maladies.

5° Les protestants seront admis à la bourgeoisie de toutes les villes, aux corps de métiers, aux grades académiques de Louvain.

6° En cas de serment, les protestants ne seront pas astreints à des formules inconciliables avec les principes fondamentaux de leur religion.

7° Les protestants ne seront tenus d'assister à aucune procession, ni à d'autres fonctions d'église quelconques.

8° L'Empereur, par voie de dispense, se réservera le droit d'admettre les protestants aux emplois civils, s'ils ont une conduite chrétienne et morale, ainsi que la capacité, l'aptitude et les qualités requises.

Il faut ajouter que si dans les grandes villes on donna suite aux ordres de l'Empereur, en respectant les diverses clauses du nouvel Edit, on y mit moins de bonne grâce dans les campagnes. A Dour, on intrigua si bien que les protestants ne parvinrent pas à construire le temple auquel ils avaient droit, selon la volonté expresse de l'Empereur. Il y eut, par contre, moins de difficultés à Verviers-Hodimont et à Horebeke-Sainte-Marie. Certes, les oratoires ne pouvaient avoir l'aspect de temples, et posséder de clocher. On devait les construire le long d'un chemin de campagne, loin de la route principale. Mais qu'importe ! Car un progrès important était fait, puisque les protestants récupéraient les droits civiques dont ils avaient été frustrés des siècles durant. Certes, ils n'étaient que « tolérés ». Ce n'était donc pas encore la liberté religieuse avec l'égalité de droits pour tous les citoyens indistinctement, mais on voyait poindre à l'horizon l'aube de ce grand jour.

### III. LE DÉBUT DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

#### 1. *Les années prospères, de 1815 à 1830.*

Cependant, ne brûlons pas les étapes. Car il faudra d'abord que la Révolution Française secoue toute l'Europe, et que NAPOLÉON mette tout le monde au pas. Surtout, il faudra que la bataille de Waterloo, et ensuite le Congrès de Vienne aient lieu, avant qu'on ne puisse songer, en Belgique, à la paix religieuse.

Pendant environ un demi-siècle, de 1780 à 1830, l'Eglise Catholique en Belgique ne compta guère d'années prospères. Toutefois, de 1815 à 1830, sous le règne du roi des Pays-Bas, GUILLAUME I<sup>er</sup>, elle put quelque peu se réorganiser. Pendant ces mêmes années, l'Eglise Réformée connut un développement inespéré, car *et* l'administration, *et* l'armée hollandaise étaient peuplées de protestants. Les cultes protestants étaient bien fréquentés. La moitié de l'année, la Cour de Hollande séjournait à Bruxelles, et l'autre moitié à La Haye. A Bruxelles, le Roi et sa suite assistaient un dimanche sur deux au culte néerlandais.

dais qui était célébré au temple des Augustins construit à l'emplacement actuel de la place de Brouckère, et maintenant démolí. Dans ce temple fut baptisé, le 27 mars 1817, le Prince héritier, celui qui deviendra l'auguste père de la Princesse WILHELMINE des Pays-Bas. L'autre dimanche, la Cour participait au culte français, au temple du Musée, sanctuaire qui existe toujours. Le pasteur MERLE D'AUBIGNÉ y prêchait alors.. Homme du Réveil, il avait sur ses auditeurs une grande influence, et il fut l'instrument entre les mains de Dieu pour la conversion du jeune diplomate GROEN VAN PRINSTERER, qui devint par la suite un homme d'Etat éminent, jouant un rôle important dans la vie politique de son pays.

## *2. Ce que l'indépendance belge apporta.*

La Révolution Belge de 1830 mit brusquement fin à ce temps d'euphorie pour les protestants belges. Quand, au lendemain des journées de septembre 1830, on se retrouva dans les temples presque déserts, on constata que bien des pasteurs avaient quitté leur poste pour rentrer chez eux. A quelques rares exceptions près, toutes les communautés étaient vacantes. Mais de Suisse, de France, et surtout d'Allemagne vinrent affluer des renforts, de sorte qu'on put bientôt regrouper ce qui restait des troupeaux décimés. La chose fut possible parce que la Révolution Belge eut des conséquences que nous devons absolument signaler.

1° La Belgique fut dotée à ce moment-là d'une Constitution qui reste un modèle de charte démocratique. Nulle part en Europe on n'a su faire mieux depuis. Il est nécessaire d'étudier l'histoire de très près pour pouvoir comprendre comment il s'est fait qu'un pays aussi catholique que la Belgique ait pu se donner une Constitution aussi libérale. Ce fut grâce à un concours de circonstances quasi providentiel. Aux environs de l'année 1830, les idées de Félicité DE LAMENNAIS étaient très en vogue en Belgique. Son journal « *L'Avenir* », paraissant en France, jouissait d'une réelle popularité. L'édition comptait de douze à quinze cents exemplaires. Cela fait sourire quand on songe aux quotidiens actuels connaissant des tirages de centaines de milliers d'exemplaires. En ces temps-là un journal, avec 1.500 abonnés, parvenait à vivre ! Cependant, en Belgique, on lança une édition hebdomadaire de ce journal, où étaient reproduits les meilleurs articles de la semaine. N'oublions pas que parmi les collaborateurs de LAMENNAIS, il y avait un LACORDAIRE et un MONTALEMBERT. L'édition hebdomadaire des « *Articles de l'Avenir* », paraissant à Louvain, connut un tirage de cinq mille exemplaires. Il suffit de comparer les chiffres pour se rendre compte de l'influence d'un LAMENNAIS sur les catholiques belges. Cela ne durera pas. Le Pape va condamner les libertés modernes dans son Encyclique « *Mirari vos* », datant de 1832. Mais en 1830, LAMENNAIS et tous ses disciples passaient pour de bons catholiques, dont l'ortho-

dioxie n'était nullement mise en doute. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à voir les catholiques voter en bloc, avec les libéraux, la Constitution Belge garantissant les principales libertés modernes à tous les citoyens.

Nous connaissons en Belgique la séparation de l'Eglise d'avec l'Etat. Personne ne peut être contraint de célébrer un culte quelconque. L'Etat n'a pas à intervenir dans la nomination et l'installation des ministres du culte car, dans ce domaine, il se déclare incomptént. L'Etat est cependant tenu de protéger les ministres des cultes dans l'accomplissement de leur sacerdoce. Des injures proférées contre un ministre d'un culte quelconque, dans l'exercice de ses fonctions, sont sanctionnées aussi sévèrement que les outrages à la magistrature. L'Etat doit liquider les traitements et les pensions des membres du clergé reconnu. De plus, les communes sont tenues à fournir des logements décents au clergé paroissial, ainsi qu'un lieu de culte convenable. La construction de nouvelles églises est largement subsidiée par le trésor public. En Belgique, nous n'avons qu'à nous féliciter des excellents rapports existant entre l'Eglise et l'Etat. Certes, ici comme ailleurs, les exceptions confirment la règle. Rien n'est parfait, et nous avons toujours des revendications à faire valoir. Mais dans l'ensemble nous osons dire que, nulle part en Europe, la situation de l'Eglise vis-à-vis de l'Etat n'est meilleure, ni même aussi bonne. Tous les ordres monastiques catholiques et toutes les sectes protestantes ont libre accès ici, et peuvent vivre en paix, pourvu que l'ordre public ne soit pas troublé. Depuis 35 ans, l'enseignement de la religion protestante dans les écoles de l'Etat a pris une extension considérable et encourageante. L'Etat dépense trois fois plus pour cet enseignement religieux protestant que pour le culte protestant proprement dit.

2° En 1831, l'Assemblée Nationale choisit comme souverain un prince protestant : LÉOPOLD DE SAXE COBOURG, né en 1790. Il régna pendant 34 ans, et à sa mort des funérailles nationales furent organisées au cours desquelles le chapelain du Roi, le pasteur F.-W. BECKER, officia. Il est étonnant de voir un pays, qui avait tourné le dos à une dynastie protestante, celle d'ORANGE-NASSAU, se choisir à nouveau un monarque protestant, d'autant plus que LÉOPOLD DE SAXE COBOURG ne partageait pas les idées progressistes défendues par la majorité des Belges. Il était plutôt conservateur, et lié avec le prince de METTERNICH, le chancelier quasi inamovible de l'Empire autrichien. Pour combattre la tendance libérale, et à son sens, révolutionnaire, du clergé catholique, LÉOPOLD I<sup>r</sup> s'efforça de réclamer l'appui du Saint-Siège, et il obtint qu'un nonce fût envoyé à Bruxelles. Il avait espéré que ces diplomates romains auraient été, nuit et jour, à sa disposition, et à sa dévotion. Mais il dut bientôt déchanter. En 1843, fut désigné à Bruxelles Joachim PECCI. Celui-ci résista aux projets du Roi, tomba en disgrâce, et dut être rappelé par Rome. Qui aurait pu supposer à ce moment que Monseigneur PECCI deviendrait une des célébrités de l'Eglise

Romaine ? En effet, en 1878, il coiffera la tiare pontificale sous le nom de LÉON XIII. Quelques années plus tard, il nous rendra un service éminent, service que lui seul pouvait nous rendre parce qu'il connaissait la Belgique et ses institutions. En effet, vers les années 1880-1881, les catholiques belges, groupés au Parlement dans l'opposition, n'étaient pas du tout satisfaits du gouvernement. Quelques intransigeants parmi eux s'attaquèrent à la Constitution Belge. Leurs chefs de file étaient le professeur PERRIN, à Louvain, et l'évêque de Tournai, Monseigneur DUMONT. C'est à ce moment que Rome intervint pour rappeler les catholiques belges à l'obéissance et au respect des lois. L'évêque fut relevé de ses fonctions, et le professeur d'Université dut démissionner. A un groupe de journalistes belges, qu'il reçut en audience, LÉON XIII déclara : « La Constitution Belge consacre quelques principes que je ne saurais approuver comme pape, mais la situation du catholicisme en Belgique, après une expérience d'un demi-siècle, démontre que dans l'état actuel de la société moderne, le système de la liberté établi dans ce pays est le plus favorable à l'Eglise. Les catholiques doivent donc non seulement s'abstenir d'attaquer la Constitution, mais ils doivent la défendre. » Depuis lors les catholiques n'ont plus essayé de s'attaquer à nos libertés ; au contraire, ils en sont devenus des ardents défenseurs. Certes, LÉOPOLD I<sup>e</sup> n'avait pas prévu, ni voulu cela lorsqu'il sollicita l'appui de METTERNICH pour que Rome désignât un nonce à Bruxelles. Déclarons encore que LÉOPOLD I<sup>e</sup> fut un souverain remarquable et que la Belgique lui doit une grande reconnaissance.

#### IV. LE PROTESTANTISME A L'HEURE ACTUELLE

##### A. Les dénominations principales :

###### 1° *Eglise Evangélique Protestante de Belgique.*

Les communautés protestantes, ayant survécu aux persécutions des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, prirent contact les unes avec les autres au lendemain de la Révolution de 1830. Mais ce n'est qu'après la Conférence de Londres, en 1839, où fut définitivement accepté et signé le Traité de Paix entre les Pays-Bas et la Belgique, que fut constitué officiellement le Synode. Rongy et Tournai, Verviers-Hodimont et Horebeke-Sainte-Marie y adhérèrent de suite, ainsi que les communautés établies dans les grandes villes : Bruxelles, Anvers, Gand et Liège.

Constatant les vides occasionnés par le départ de beaucoup d'étrangers, qui avaient rejoint leurs foyers en 1830, un groupe de pasteurs songea de suite à les combler en faisant de l'évangélisation. Ainsi fut fondée la Société Evangélique, dont le pasteur Albert GOEDKOOP, de

Gand, fut le premier président-trésorier. Parmi les membres du Comité figuraient le pasteur de Dour, Jonathan DE VISMES, et celui d'Anvers, SPOERLEIN, ainsi que le bibliothécaire du Roi, le pasteur Sigismund SCHELER, et l'agent de la *Société Biblique Britannique et Etrangère*, à Bruxelles, William TIDDY. Hélas, peu de temps après sa fondation, le Comité connut une crise provoquée en partie par l'arrivée en Belgique de plusieurs pasteurs suisses, qui étaient de fervents adversaires de l'Eglise d'Etat, à la suite d'événements qui s'étaient déroulés dans le canton de Vaud. Ignorant tout de la situation belge, ils se mirent à combattre le Synode. Ils parlaient constamment « des églises salariées par l'Etat ». La communion fraternelle étant devenue impossible, on se sépara, ce qui fut bien regrettable. Car il est plus aisé de creuser et d'approfondir un fossé, que de le combler.

Une nouvelle tentative d'évangélisation fut entreprise par la création, en 1844, du *Comité d'Evangélisation*, comité qui a subsisté jusqu'à ce jour. Lors du Cinquantenaire du Synode, le Président déclara, en parlant de ce comité : « Ceci est le joyau du Synode. C'est son œuvre de prédilection, son travail le plus fructueux. » Grâce à son activité plusieurs églises furent fondées au cours des années, églises qui se rattachèrent par la suite au Synode. Nommons Pâturage, La Bouverie, Jolimont, Petit-Wasmes, Seraing, Bruges et Bruxelles-Ste-Catherine.

En 1874, arriva dans cette dernière communauté le pasteur Nicolas DE JONGE. Animé d'un zèle ardent pour l'évangélisation, il fonda une œuvre nouvelle qui déploya son action spécialement parmi les populations flamandes. A présent, les communautés suivantes existent : Menin, Renaix, Grammont, Alost, Termonde, Anderlecht et Laken. Cette dernière communauté est rattachée, depuis 1913, au Synode, et en 1959 toute l'œuvre de Silo a été incorporée au Synode.

Il est utile de savoir que depuis la fondation du royaume, les églises du Synode se sont occupées de l'aumônerie dans les hôpitaux et les prisons. Au cours de la première guerre mondiale, le Synode a organisé l'aumônerie à l'armée, et, à la suite de la deuxième guerre mondiale, cette aumônerie militaire protestante a été étendue au Congo, où travaillèrent huit aumôniers. Nous avons déjà parlé du travail accompli depuis 35 ans dans les écoles de l'Etat pour y dispenser aux élèves qui s'inscrivent pour ce cours, l'enseignement religieux protestant. Plus de 185 pasteurs et évangélistes sont engagés dans ce ministère, dont plus de la moitié à charge pleine, les autres pour quelques heures par semaine. Selon le rapport de 1961, l'enseignement était organisé dans plus de 396 établissements pour environ 3.700 élèves.

Terminons ces quelques remarques en signalant l'existence de maisons pour vieillards à Bruxelles (*Refuge*), Linkebeek (*Paix du Soir*) et Anvers (*Avondrust*) ; et d'une école primaire : celle de Horebeke-Sainte-Marie. Nous ne parlons que des institutions dépendant directement d'églises du Synode. L'effort d'évangélisation a connu un

regain de vie ces dernières années, preuve en soit les groupes de fidèles se réunissant régulièrement à Chimay, Ath, Wavre, Deinze, Knokk-sur-Mer et Uccle-Homborch.

## 2° *Eglise Chrétienne Missionnaire Belge.*

Généreusement soutenue par l'étranger, et tout particulièrement par la Suisse, cette église a répudié tout lien avec l'Etat. Issue de la *Société Evangélique* fondée en 1837 par les pasteurs du Synode, elle s'est transformée petit à petit en église libre, sur le modèle des églises libres des cantons romands de Suisse. La majorité des pasteurs qui desservent les communautés sont des Suisses. Dans le premier demi-siècle de son existence, cette église a fait de rapides progrès, surtout dans les centres industriels et dans les villes. En pays flamand, les efforts prometteurs du début n'ont finalement pas répondu à l'espoir conçu. *L'Eglise Missionnaire* a beaucoup fait pour la diffusion de la littérature évangélique, non seulement au moyen de périodiques et de traités, mais également par des comptoirs de librairie, installés dans la plupart des lieux de culte, le tout dirigé et contrôlé par une librairie centrale établie à Bruxelles. Depuis de longues années l'*Orphelinat d'Uccle-Bruxelles* a rendu de réels services, particulièrement à la classe ouvrière. Pour les besoins de la cause, la libéralité a été très bien organisée au sein de cette église, qui doit réunir, année après année, les fonds nécessaires pour payer les traitements des pasteurs. Et l'on y parvient, grâce surtout à l'esprit de sacrifice développé au sein des troupes. *L'Eglise Missionnaire* joue un rôle en vue dans les groupements et œuvres inter-ecclésiastiques fondés au cours du dernier demi-siècle, comme la *Société des Missions au Congo*, la *Société pour l'Histoire du Protestantisme*, les *Oeuvres d'Entr'Aide au Borinage* et, en dernier lieu, la *Faculté de Théologie Protestante* de Bruxelles. Comme toute église établie depuis de longues années dans un pays, elle a vu son œuvre se stabiliser et ses effectifs demeurer stationnaires, malgré un zèle inlassable pour l'évangélisation. Dans ce domaine, elle a été sérieusement concurrencée et dépassée par la *Mission Belge Evangélique* et les *Eglises Pentecôtistes*.

## 3° *Armée du Salut.*

Bien que ses effectifs soient depuis toujours modestes, nous devons signaler en troisième lieu *l'Armée du Salut*, dont les débuts en Belgique remontent à l'année 1889, où les premières réunions furent tenues dans la cité archi-épiscopale de Malines, à la Salle Frascati. Ce fut un centre d'attraction pour la jeunesse protestante. *L'Armée du Salut* prit un bon départ. Malheureusement, au bout de quelques années, il apparut que la prédication du péché, de la repentance et de la conversion pré-suppose chez l'auditeur une certaine préparation religieuse, éduca-

tion manquant beaucoup plus en terre catholique qu'en pays protestant. Le catholicisme a donné très peu d'officiers à *l'Armée du Salut*, mais le protestantisme les a fournis en masse.

*L'Armée du Salut* se maintient partout grâce à ses œuvres sociales. Bien des institutions ont été fondées en Belgique, et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'on n'ait pas eu besoin d'aller collecter à l'étranger pour pourvoir à l'entretien de toutes ces entreprises, dont l'utilité ne se discute plus. Fait important à relever : au Congo Belge, des Salutistes belges ont fait surgir du sol, en un quart de siècle, une des missions les plus florissantes. Léopoldville est le plus grand poste salutiste du monde entier. L'œuvre scolaire y est de premier plan, et les écoles moyennes passent pour être parmi les meilleures du Congo. Les Salutistes font beaucoup de colportage avec leur journal, « *Le Cri de Guerre* ». A l'approche de Noël, ils se font remarquer dans nos grandes villes en montant la garde à côté des « Marmites de Noël ».

#### 4° Assemblées des Frères.

Quant à l'ancienneté, nous devons signaler les assemblées des frères connus partout sous le nom de Darbystes. Cependant, les documents manquent pour parler en connaissance de cause de ce groupement. Ces croyants ont passablement de lieux de culte, aussi en des endroits où n'existe aucune autre œuvre protestante. Ils sont divisés en deux groupes : les frères larges, ou *Gaudibert*, cherchant souvent le contact avec d'autres groupes évangéliques pour entreprendre en commun l'une ou l'autre activité. Ceci est moins le cas avec l'autre groupe : *les frères fermés*. Mais il est difficile de se prononcer clairement par manque d'informations. Nous savons qu'il y a quelques intellectuels parmi eux : des médecins, des instituteurs et des professeurs. De plus, nous devons croire ceux qui prétendent que la très grande majorité des adeptes sont de nationalité belge. Comme partout ailleurs, les Darbystes sont très versés dans les Ecritures Saintes, et rigides au point de vue moral.

#### 5° Mission Evangélique Belge.

Au lendemain de la première guerre mondiale, deux Américains, M. et Mme Ralph C. NORTON, vinrent s'installer à Bruxelles pour y fonder une œuvre d'évangélisation. Puissamment soutenus par leurs amis des Etats-Unis, particulièrement les Baptistes, et les Instituts Moody, ils parvinrent à réunir des sommes considérables leur permettant en quelques années d'acheter des propriétés dans une vingtaine de villes. Très vaillants dans le colportage, ils sont arrivés à s'incruster dans certains endroits où la propagande protestante avait constamment échoué. Certes, les noyaux qu'ils ont pu constituer dans les provinces très catholiques du Limbourg et du Luxembourg ne sont guère

considérables. Cependant ces frères se maintiennent, et ils sont d'une persévérance au-dessus de tout éloge. Hélas ! leurs moyens financiers ont beaucoup diminué ces derniers temps. Mais ils marchent par la foi, ce qu'il faut admirer aujourd'hui plus que jamais. Cette mission se distingue par la vente de Bibles et de Nouveaux Testaments. Elle est probablement le plus gros client belge des Sociétés Bibliques. Nous regrettons parfois chez eux leur séparatisme. Le malheur de notre protestantisme en Belgique consiste souvent en ce fait qu'on n'évangélise pas avant tout la masse des catholiques et des incroyants, mais qu'on cherche trop facilement à gagner les âmes les uns des autres. C'est là une source de mécontentement et de tristesse, et une cause d'éloignement. Cette critique n'est pas destinée uniquement à la *Mission Evangélique Belge* ; mais elle devait être énoncée ici. Un service important rendu au protestantisme belge est la fondation et le maintien depuis de longues années, d'un *Institut Biblique*, à Bruxelles. Bien des jeunes d'autres églises ont fréquenté les cours de cette Ecole, et sont entrés plus tard au service de nos églises.

#### 6° Eglise Méthodiste Belge.

Egalement après la première guerre mondiale, les Méthodistes du Sud des Etats-Unis commencèrent une mission en Belgique. De suite, ils recherchèrent la bonne entente et la collaboration avec les églises protestantes existantes. Dommage qu'ils n'aient pu maintenir certaines entreprises répondant à de réels besoins, telles que leur école pour évangélistes, leurs éditions « La Gerbe » ; leur institution pour jeunes filles avec internat, « *Les Marronniers* » ; leur Home pour Enfants et leur poste d'émissions radiophoniques à Anvers. Il n'y avait là rien de superflu. Mais tout cela coûtait beaucoup d'argent et réclamait la présence et l'activité d'hommes et de femmes qualifiés. Leur méthode de travail consiste à n'employer, si possible, que des Belges pour l'évangélisation. En ce moment, ils possèdent un home pour vieillards à Uccle, un Centre de Jeunesse à Amougies, dans les environs de Renaix, et une librairie protestante à Bruxelles. Chez les Méthodistes, nous constatons également le désir de fonder des postes là où aucune église protestante n'avait pu prendre racine, jusqu'alors, comme par exemple à Ypres, Comines, Ecaussines, Vilvorde et Diest.

#### 7° Autres groupements.

Arrêtons ici cette énumération, tout en reconnaissant les progrès importants réalisés ces derniers temps par les Eglises « *Gereformeer* » en pays flamand ; par les Eglises Pentecôtistes, surtout en Wallonie ; par les Baptistes de plusieurs obédiences ; par les Mennonites venus d'Amérique ; et par les Luthériens du Synode du Missouri. Leurs frè-

res de l'étranger les soutiennent tous très généreusement, à l'exception de certains Baptistes qui ont de la peine à vivre. Et comme le protestantisme est la religion des sectes, j'en oublie certainement.

## B. Essai de statistique :

La question se pose : A combien peut-on estimer le nombre de protestants en Belgique ? A ce sujet, il n'existe aucune statistique officielle, car lors des recensements de la population qui ont lieu tous les dix ans, il n'est pas permis de demander à un Belge à quelle église il appartient, cela étant contraire à l'esprit et à la lettre de la Constitution Belge. Pour arriver à une solution, j'ai essayé, il y a de cela seize ans, de faire un calcul approximatif du nombre des protestants résidant en Belgique. J'ai réclamé à l'Office des Statistiques le relevé exact et complet des étrangers habitant en Belgique, et j'ai fait une étude minutieuse de ces données. Ce fut un travail ardu et laborieux. Mais je suis arrivé à la conclusion, en comptant tout le monde, sans omettre âme qui vive, qu'il doit y avoir 105.000 protestants en Belgique, dont un tiers de Belges et deux tiers d'étrangers. Ce chiffre peut paraître gonflé. Il n'en est rien. Nous ne prétendons nullement n'avoir compté que les croyants ou les pratiquants. Lorsqu'on affirme que 95 % de la population belge est catholique, nous savons fort bien que la très grande moitié ne pratique guère. En conséquence, les protestants constituent 1 % à 1,2 % de la population. Cela ne compte guère au point de vue politique et économique, d'autant moins que nous sommes encore irrémédiablement divisés.

Ce pourcentage est beaucoup plus élevé au Congo, où il est de 12,5 %, soit dix fois plus élevé qu'en Belgique. Le proche avenir démontrera quelle est l'influence de ces protestants congolais sur les destinées de leur patrie, qui a accédé à l'indépendance.

## V. CONCLUSIONS

### 1. Y a-t-il un protestantisme belge ?

Avons-nous le droit de parler d'un protestantisme belge ? Je pense que non. Certes, il y a des protestants belges, mais les publications émanant de leur part ne comptent guère dans l'ensemble du protestantisme mondial. Du reste, il est difficile et dangereux d'être un penseur original ou indépendant au sein du complexe protestant belge. Que dire, en effet, d'un Théophile BOST, combattu avec morgue lors de la parution de son livre : *Le protestantisme libéral* ? Et puis de Charles BYSE qui fut condamné comme hérétique par son Synode parce qu'il affichait dans ses écrits des affinités avec SWEDENBORG ? Et

puis encore de James HOCART et de son successeur Paul TEISSONNIÈRE, qui s'étaient mis à la tête du mouvement de la *Nouvelle Réformation*? Et ne parlons pas de cet érudit que fut LAGRANGE, savant mathématicien, ignoré ou renié par la plupart de nos coreligionnaires. Heureusement qu'il y eut quelques savants protestants, publiant des études à caractère tout à fait inoffensif au point de vue doctrinal, comme Emile DE LAVELEYE et Paul FRÉDÉRICQ, l'un sociologue et économiste, l'autre historien du xvi<sup>e</sup> siècle. Leurs écrits commencent à dater, mais au moment de leur parution, ils ont donné une certaine renommée à la cause protestante, aussi bien chez nous qu'en dehors de nos frontières. De même les publications à caractère historique qui ont vu le jour ces dernières années ne se prêtent guère à la discussion dogmatique. Aussi arrive-t-on à vendre les livres du D<sup>r</sup> A. VERHEYDEN et des pasteurs COLLINET et BRAEKMAN.

Que nous réserve l'avenir? Soyons modestes, et exerçons la patience qui s'impose, avant de voir nos professeurs et étudiants de la Faculté de Théologie de Bruxelles se lancer dans un débat théologique. Si nous pouvons consolider cette Fondation, de réels espoirs nous seront permis.

## 2. *Ce qui nous manque.*

Si nous sommes pauvres, intellectuellement, c'est hélas un peu de notre faute, car il s'agit d'une pauvreté dont nous devrions avoir honte. En effet, nous aurions pu et dû faire mieux. Nous n'avons pas aimé Dieu de toute notre pensée et de toute notre intelligence, et nous en payons les conséquences.

Puis-je terminer un exposé comme celui-ci sur une note aussi pessimiste? Il y a forcément chez nous, poignée de protestants belges, des conservateurs et des avant-gardistes. Faut-il attendre beaucoup des conservateurs, ces gens qui ont peur de leur propre ombre, et qui n'osent guère penser! Nous songeons irrésistiblement au mot d'une femme d'esprit — du temps de METTERNICH — disant : « On nomme doctrinaires, les hommes qui n'ont pas de doctrine, comme on appelle poitrinaires, les gens qui n'ont pas de poitrine. » Ce que je veux dire par là? Nous avons de gros travailleurs parmi nous, des bourreaux de travail; mais il nous manque des penseurs! Néanmoins, une fois encore, consolons-nous: notre Faculté de Théologie n'en est qu'à ses débuts. Il faudra de plus en plus se rendre compte que le combat que nous soutenons ne se livre pas uniquement dans les rues, sur les marchés, dans nos temples et nos salles d'évangélisation; mais encore et surtout dans les salles d'études, dans les cabinets de travail. Car Dieu veut, et Il l'exige même, être aimé non seulement de toutes nos forces et de tout notre cœur, mais aussi de toute notre pensée. Hélas, nous l'avons négligé pendant plus d'un siècle. Savez-vous qu'en ce moment nous n'avons guère, en Belgique, de spécialistes de l'histoire des égli-

ses protestantes belges aux xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles, et que nous ne possérons aucune étude d'ensemble, d'une réelle valeur scientifique, sur la Réformation en Belgique au xvi<sup>e</sup> siècle. A qui la faute ? Frappons-nous la poitrine, car nous en avons encore une ; nous ne sommes pas tous des poitrinaires !

Quant aux avant-gardistes parmi nous ? Saluons et passons. Nous n'avons pas le droit de mettre en doute leurs bons sentiments, mais ils feraient mieux d'accepter de temps à autre un conseil. Plus j'avance dans la carrière, et plus je m'aperçois que nos divisions sont le résultat pour 95 % de nos préjugés humains, et pour 5 % à peine d'influence d'En-Haut ; alors que tous les champions du sectarisme sont d'un avis contraire, et réduisent à moins de 5 % l'intervention humaine dans leurs agissements, et se croient pour 95 % fondés sur et appuyés par les Saintes Ecritures.

### 3. *En face de l'avenir.*

Le monde actuel connaît soulèvement sur soulèvement. Ceux qui attisent l'esprit de révolte, n'arriveront pas de si tôt à le mater. Nous serons emportés par les événements de façon irrésistible, car nous n'avons pas voulu écouter les enseignements de la dernière guerre mondiale. Comprendrons-nous à temps qu'il faut une pensée claire et solide à la base de toute action, et qu'il faut l'union dans l'action ?

De tout cela, je ne vois encore rien se réaliser en Belgique au point de vue protestant. Et quand même, je ne crois pas que Dieu nous abandonne. Soyons fidèles. Travailloons et prions, en nous cramponnant à la devise de ce chef des Gueux, LE TACITURNE : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévétrer ! »

# L'ECHELLE DE JACOB

Comment de Jean CALVIN sur Genèse XXVIII, 10 à 22

*Traduction de Calvin  
(en vieux français original)*

10. *Or Jacob partit de Bersabé et s'en alla en Aram.*

11. *Il arriva en un lieu, auquel il passa la nuict, pource que le soleil estoit couché. Il preint donc des pierres du lieu et les mit sous sa teste, et dormit là.*

12. *Lors il songea, et voici une échelle estoit dressée sur la terre, et le sommet d'icelle touchoit au ciel, et si les Anges de Dieu montoyent et descendoyent par icelle.*

13. *Et voici l'Eternel estait sur icelle lequel dit : Je suis l'Eternel Dieu d'Abraham ton père, et le Dieu d'Isaac : ie donneray la terre sur laquelle tu dors, à toy et à ta semence.*

14. *Et ta semence sera comme la poudre de la terre, et sera multipliée en Occident, en Orient, et Septentrion et Midi : et toutes les lignées de la terre seront benites en toy et en ta semence.*

15. *Et voici, je suis avec toy, et te garderay par tout où tu iras, et te feray retourner en ceste terre. Car ie ne te delaisseray point, iusques à ce que j'auray fait ce que ie t'ay dit.*

16. *Or, quand Iacob fut esveillé de son dormir, il dit : Comment ? l'Eternel est en ce lieu, et ie n'en savoye rien.*

17. *Et ayant peur, dit : Que ce lieu-ci est espouvantable ! ce n'est ici que la maison de Dieu, et ci est la porte du ciel.*

18. *Et Iacob se leva au matin, et preint la pierre qu'il avoit mise sous sa teste, et la pose pour enseigne, et versa de l'huile sur le sommet d'icelle.*

19. *Et appela le nom du lieu Beth-el : au reste, la ville avoit nom paravant Lus.*

20. *Et Iacob voua un vœu, en disant : Si l'Eternel Dieu est avec moy et me preserve en la voye par laquelle ie chemine, et me donne du pain à manger, et vestement pour vestir.*

<sup>1</sup> Extrait du Commentaire sur la Genèse qui paraîtra, à l'automne, aux Editions Labor et Fides.

*21. Et que ie retourne en paix en la maison de mon père : lors l'Eternel me sera Dieu.*

*22. Et ceste pierre que i'ay mise en signe, sera la maison de Dieu : et de toutes choses que tu m'auras donnees, ie te donneray la disme.*

*Commentaire de Calvin  
(en français modernisé)*

**10. OR JACOB PARTIT.** Il faut premièrement noter au fil de cette histoire comment le Seigneur a maintenu son Eglise en une seule tête. Car Isaac était abattu tout plat comme un tronc sec à cause de sa vieillesse, et bien qu'en son cœur fût cachée une racine vivante, toutefois il ne lui restait aucune espérance d'avoir une lignée en cet âge amorti et stérile. Il est vrai qu'Esaü, étant semblable à un rameau vert et fleuri, avait beaucoup de montre et de pompe, mais c'était une vigueur qui n'avait de durée que pour un instant. Jacob, comme un rameau retranché, est transporté en un pays lointain, non point pour y être enté ou planté et pour y acquérir force et grandeur, mais afin qu'étant arrosé du ciel il pullule et verdoie comme dans l'air. Car le Seigneur l'entretient miraculeusement et lui donne vigueur jusqu'à ce que derechef il le ramène en la maison de son père. Cependant les lecteurs doivent diligemment prendre garde qu'Esaü a eu matière de se glorifier en ce que le bénit de Dieu est envoyé en exil, et que la possession vide lui est laissée, en sorte qu'il règne en assurance sans rival. Ne soyons donc point troublés si quelquefois les infidèles font leurs triomphes comme ayant l'accomplissement de leurs souhaits après nous avoir opprimés.

Moïse met le nom de Béer-Séba, parce que c'était une des limites de la terre de Canaan qui, tournée vers le grand désert et le Midi, était la plus éloignée de la région de l'Orient où tendait Jacob. Puis il ajoute Caran, où Abraham avait habité quelque temps après qu'il fût parti de son pays. Or il apparaît que le bon vieillard Tharé, s'étant mis en chemin pour suivre son fils ou pour lui faire compagnie, n'est pas seulement venu en Caran où il est mort, mais aussi que son autre fils Nacor est allé lui-même avec les siens. Car nous avons vu, au chapitre onzième, que Tharé prit son fils Abraham, Lot et son neveu et Sara sa bru. D'où nous recueillons que Nacor s'est alors arrêté au lieu de sa naissance. Maintenant, quand Moïse dit que Laban a habité en Caran, on peut conjecturer que Nacor a cueilli son bagage pour rejoindre son père, de peur qu'il ne semblât inhumain de l'abandonner. Moïse avertit en peu de paroles combien ce voyage a été dur et pénible au saint homme, à cause de la longue distance. Une autre circonstance y est ajoutée : le saint homme s'est couché sur la terre, sous la couverture du ciel, sans logis. Or, ainsi que Moïse touche en bref ces

choses, aussi de ma part je n'y userai point de long propos, car la chose parle de soi-même. Si donc il nous semble que nous soyons quelquefois âprement traités, qu'il nous souvienne de l'exemple de ce saint homme, pour corriger notre mignardise.

**12. ET SONGEA.** Moïse enseigne en ce passage comment le Seigneur a secouru son serviteur en temps opportun et au vrai point de sa nécessité. Car qui n'eût dit que Dieu ne tenait pas compte de Jacob qui, exposé à l'incursion des bêtes sauvages et sujet à toutes les injures du ciel et de la terre, ne trouvait nulle part aucune aide ni soulagement. Mais quand il est réduit à une extrême nécessité, le Seigneur lui tend aussitôt la main et le soulage merveilleusement de ses fâcheries par un oracle excellent. Ainsi donc qu'auparavant sa persévérance est apparue invincible, aussi maintenant le Seigneur baille une démonstration mémorable du soin paternel qu'il a de ses fidèles.

Il faut ici noter trois choses par ordre. Premièrement, que le Seigneur est apparu à Jacob par un songe ; et puis la nature de la vision telle que Moïse la note (Nomb. 12 : 6) ; troisièmement, les paroles de l'oracle. Quand il est fait mention d'un songe, il ne faut pas douter qu'il note une espèce de révélation dont le Seigneur usait autrefois envers ses serviteurs. Jacob a donc reconnu que ce songe lui était offert par Dieu et était différent des songes communs ; ce que signifient les paroles de Moïse quand il dit que *Dieu lui apparut en songe*. Car Jacob ne pouvait voir Dieu ou le sentir présent si sa majesté n'eût été distinguée par des marques certaines.

**VOICI UNE ÉCHELLE.** La forme de la vision est ici racontée, laquelle est faite grandement à propos parce que Dieu s'est montré aussi sur l'échelle dont les extrémités touchaient le ciel et la terre, et qui portait les anges afin d'aller et venir du ciel sur la terre. Que certains Hébreux prennent cette échelle pour une figure de la providence divine qui comprend le gouvernement du ciel et de la terre, cela ne peut convenir, car le Seigneur eût donné un autre signe plus propre. Mais quant à nous, qui tenons ce fondement que l'alliance de Dieu est fondée en Christ et que Christ a été lui-même l'image éternelle du Père en laquelle il s'est manifesté aux saints Pères, il n'y a rien qui nous soit ambigu ou enveloppé en cette vision. Car, puisque les hommes sont aliénés de Dieu par le péché, bien qu'il remplisse et soutienne toutes choses par sa puissance, toutefois nous ne comprenons pas cette communication par laquelle il nous attire à soi, mais il y a une telle séparation que nous le fuyons de notre côté, pensant qu'il est détourné de nous. Les anges auxquels il est baillé en charge de garder le genre humain, bien qu'ils s'appliquent vaillamment à exécuter leur charge, ne communiquent toutefois point mutuellement avec nous pour avoir une conjonction familière et quasi sensible. Il n'y a donc que Christ seul qui conjoigne le ciel avec la terre. Il est le seul Médiateur qui touche depuis le ciel jusqu'à la terre. C'est lui-même par qui la pléni-

tude de tous les biens célestes découle ici-bas sur nous et par qui nous aussi, de notre côté, montons à Dieu. Et, comme lui-même est aussi le Chef des anges, il fait qu'ils servent ses membres qui sont sur la terre. Ainsi il s'attribue proprement cet honneur, que depuis qu'il a été manifesté au monde les anges montent et descendant, comme nous lisons au premier chapitre de saint Jean (Jean 1 : 51).

Cette explication n'a donc rien de constraint si nous disons que l'échelle est l'effigie du Christ. Car la similitude de l'échelle convient bien au Médiateur par lequel le ministère des anges, la justice et la vie, et toutes les grâces du Saint-Esprit descendant comme par des degrés jusqu'à nous. Et nous aussi, qui non seulement étions fichés en terre, mais dans l'abîme de la malédiction, et plongés dans les enfers, nous montons jusqu'à Dieu. Or, le Dieu des armées est assis sur l'échelle, car en Christ habite toute la plénitude de la divinité, et de là advient qu'il touche jusqu'au ciel. Car bien que toute puissance soit donnée par le Père à sa nature humaine, toutefois il ne serait pas le vrai appui de notre foi s'il n'était Dieu manifesté en chair. A quoi ne contrevient point que le corps de Jésus-Christ soit fini, ayant sa mesure et stature pour ne point remplir le ciel et la terre, parce que c'est assez que sa vertu soit répandue partout. D'où aussi, témoin saint Paul, il est monté pour remplir toutes choses (Eph. 4 : 10). Ceux qui traduisent par *auprès* la particule hébraïque qui signifie *dessus*, corrompent tout le sens, car Moïse a voulu exprimer que toute la plénitude de la Déité réside en la personne du Médiateur. Christ n'est point seulement venu pour approcher de nous, mais a vêtu notre nature pour nous faire un avec lui. Que l'échelle ait été un signe et un témoignage du Christ, cette raison le confirme : c'est qu'il n'y a rien de plus convenable que Dieu ait ordonné et établi en son Fils l'alliance du salut éternel avec son serviteur Jacob. Et de là nous vient une joie inestimable, quand nous entendons que Christ est excellent par-dessus toutes les créatures, en telle sorte néanmoins qu'il est conjoint avec nous. Il est vrai que la majesté de Dieu qui se manifeste ici nous doit donner de la crainte, afin que tout genou se ploie devant le Christ, que toutes les créatures le révèrent et l'adorent, et que toute chair se taise en sa présence. Mais son image douce et aimable y est en même temps peinte, afin que nous sachions que, par sa descente, le ciel nous est ouvert et les anges nous sont rendus familiers. Car la société fraternelle que nous avons avec eux procède de ce que lui, étant le Chef commun de tous les deux, a sa demeure sur la terre.

**13. JE SUIS L'ETERNEL, DIEU D'ABRAHAM.** Voici le troisième article que j'ai dit qu'il fallait noter, car autrement les visions sans mot dire seraient bien froides : ainsi la Parole de Dieu est quasi l'âme qui les vivifie. Et partant, la figure de l'échelle a été une dépendance de cette promesse et lui a été inférieure, car Dieu orne et embellit sa Parole de signes extérieurs afin qu'elle ait une plus grande clarté et autorité.

D'où nous prouvons aussi que les sacrements de la papauté sont bien frivoles parce qu'on n'y entend nulle Parole de Dieu qui édifie les âmes. Notons donc que Dieu a parlé aux Pères toutes les fois qu'il leur est apparu afin qu'une vision muette ne les tînt pas en suspens.

Par le nom de *Seigneur* ou *Eternel* Dieu nous avertit qu'il est lui seul Ouvrier et Créateur du monde entier, afin que Jacob ne cherche point d'autres dieux. Mais parce que sa majesté est incompréhensible d'elle-même, il s'accommode à notre capacité ; c'est pourquoi il ajoute qu'il est *le Dieu d'Abraham et d'Isaac*. Car, bien qu'il soit nécessaire d'être certain que le Dieu que nous servons est le seul Dieu, toutefois, parce que nos sens, en aspirant à sa grandeur, s'évanouissent dès les premiers commencements, il faut diligemment entretenir cette sobriété que nous ne désirions point de savoir plus qu'il nous montre ; et lui, par sa bonté infinie, se conformant à notre mesure, n'omet rien de ce qui est expédient à notre salut. Or, parce qu'il avait contracté une alliance spéciale avec Abraham et Isaac, se nommant leur Dieu, il rappelle son serviteur Jacob à la vraie origine de la foi, et le retient dans l'alliance perpétuelle. C'est le lien sacré de la piété par lequel tous les enfants de Dieu sont conjoints ensemble, quand tous, depuis le premier jusqu'au dernier, entendent une même promesse de salut et s'accordent en une même espérance. Et c'est le fruit de la bénédiction qu'il avait naguère reçue de son père, parce que Dieu déclare de sa bouche qu'il sera héritier de cette alliance afin qu'on ne pense pas que ce n'ait été qu'un vain témoignage d'homme.

**LA TERRE SUR LAQUELLE TU DORS.** Nous lisons que la terre a été donnée à ses successeurs, et que, pour lui, non seulement il y a été étranger jusqu'à la mort, mais que même il n'y a pu mourir. D'où nous recueillons que sous le gage et les arrhes de la terre, quelque chose de meilleur lui a été donné, car Abraham a été le possesseur spirituel de cette terre-là et a regardé principalement au ciel, se contentant seulement de l'avoir vue. Notons que la postérité de Jacob a été ici opposée aux autres fils d'Abraham qui descendaient de lui pèle-mêle selon la chair, et étaient retranchés de la nation sainte. Mais depuis que les enfants de Jacob sont entrés dans la terre de Canaan, la succession leur a été perpétuelle jusqu'à Christ par la venue duquel le monde a été renouvelé.

**14. ET TA POSTÉRITÉ SERA COMME LA POUSSIÈRE.** Voici où revient le principal : tout ce que le Seigneur avait promis à Abraham est transmis aux enfants de Jacob. Cependant il a fallu que le saint homme, appuyé sur ce témoignage, ait espéré contre toute espérance ; car, bien que cette promesse fût ample et magnifique, toutefois, de quelque côté que Jacob se tournât, il ne pouvait alors voir nulle espérance. Il se voyait un homme esseulé, il n'avait point de meilleure condition que l'exil, le retour était incertain et plein de dangers. Mais

il était utile qu'il fût destitué de tous moyens, afin qu'il apprit de dépendre de la seule Parole de Dieu. Ainsi aujourd'hui, bien que Dieu, en nous promettant tout libéralement, semble venir à nous vide, toutefois il nous faut porter un tel honneur et une telle révérence à sa Parole que nous soyons riches et pleins par la foi. L'issue a montré finalement, après le trépas de Jacob, quelle efficacité a eue cette promesse. Et par cet exemple, nous sommes enseignés que le Seigneur ne frustre point ses fidèles, bien qu'il diffère jusqu'après leur mort l'effet des biens qu'il leur a promis.

**TOUTES LES LIGNÉES DE LA TERRE.** Cette phrase a une grande importance : en Jacob et en sa postérité se doit recouvrer la bénédiction dont tout le genre humain était déchu en notre premier père. J'ai exposé ci-dessus ce que veut dire cette locution, à savoir que Jacob ne doit pas être seulement le type ou le formulaire de la bénédiction mais aussi la fontaine et la cause, ou la subsistance<sup>2</sup>. Car bien que par cette façon de parler soit notée une félicité excellente, toutefois en beaucoup de passages de l'Ecriture cela équivaut à dire : *chercher sa bénédiction en quelqu'un et la reconnaître en lui*, comme il est dit que les hommes se bénissent en Dieu, qui le reconnaissent l'auteur de tout bien. Ainsi maintenant Dieu déclare que *toutes les nations se béniront en Jacob et en sa postérité*, parce que nulle félicité ne se trouvera nulle part sinon qu'elle parte de cette fontaine. Au reste, il n'y a point d'inconvénient que ce qui est propre à Christ soit ici transféré à Jacob dans les reins duquel Christ était encore. En tant que Jacob représentait alors la personne du Christ, il est donc dit que toutes les nations doivent être bénies en lui, mais parce que l'octroi d'un tel bien dépendait d'ailleurs, il est aussitôt ajouté pour explication : *et en ta postérité*. A quoi ne s'oppose pas, comme j'ai dit ailleurs, que le nom *postérité* est un collectif. Car puisque tous les incrédules se privent d'honneur et de grâce, et, de ce fait, sont tenus pour des étrangers, il est nécessaire de venir au Chef, afin qu'apparaisse l'unité de la postérité. Celui qui pèsera ces choses avec respect verra aisément qu'il n'y a rien de tortu ni de contraint en cette explication, qui est de saint Paul.

**15. ET TE GARDERAI.** Dieu vient de bonne heure au-devant de la tentation qui pouvait survenir au saint homme Jacob. Car bien qu'il soit chassé pour un temps dans une terre étrangère, toutefois il déclare qu'il le gardera jusqu'à ce qu'il le ramène. Après il étend sa promesse plus loin, *que jamais il ne le délaissera jusqu'à ce que tout soit accompli*. Or cette promesse a double usage, car elle retient son cœur dans la foi de l'alliance divine, et lui fait savoir que jamais il

<sup>2</sup> Le mot *subsistance* a, chez Calvin, un sens très précis. Cf. *Institution chrétienne*, I, XIII, 2, 6. Le latin porte ici *hypostasis*.

n'espérerait s'il n'était déjà en possession de l'héritage qui lui était promis.

**16. JACOB FUT RÉVEILLÉ.** Moïse confirme derechef que ce n'était point un songe vulgaire, car celui qui se réveille connaît pour le moins alors qu'il a été trompé en songeant. Mais Dieu a gravé au cœur de son serviteur un signe pour lui faire connaître en veillant l'oracle céleste qu'il avait ouï en dormant. Or Jacob s'accuse lui-même en ses paroles et exalte la bonté de Dieu qui a bien daigné se présenter à lui alors qu'il ne le cherchait point. Car Jacob pensait être seul, et maintenant, après que Dieu lui est apparu, il s'écrie qu'il a plus obtenu qu'il n'eût osé espérer. Toutefois il n'y a nul doute que Jacob n'ait invoqué Dieu et se soit assuré de l'avoir pour guide en son chemin, mais puisque sa foi n'était point encore avancée au point d'être persuadé que Dieu lui fût proche, c'est à bon droit qu'il amplifie cette grâce. Ainsi, toutes les fois que Dieu nous prévient et nous octroie plus que nos entendements n'ont conçu, émerveillons-nous, à l'exemple de notre père Jacob, que Dieu nous ait assistés ! Si chacun de nous considère combien sa foi est petite, il aura toujours juste raison de parler ainsi, car qui est celui qui peut comprendre l'amas infini des dons que Dieu assemble et entasse sur nous ?

**17. ET AYANT PEUR, IL DIT.** C'est merveille pourquoi Jacob eut peur, vu que Dieu lui parle si doucement, pourquoi il appelle *terrible* ce lieu où il avait reçu une joie incroyable. Je réponds que si le Seigneur réjouit ses serviteurs, toutefois il leur donne en même temps une crainte, afin qu'ils apprennent à embrasser sa grâce avec une vraie humilité et le renoncement d'eux-mêmes. Il ne faut donc pas entendre que Jacob ait été effrayé, comme le sont les réprouvés qui s'épouvantent dès que Dieu se montre à eux ; mais il lui fut baillé une crainte telle qu'elle lui servait de maître pour l'instruire à l'humilité.

Il appelle aussi bien à propos ce lieu-là *la Porte du Ciel*, parce que Dieu lui a été manifesté. Car, puisqu'on met le siège royal de Dieu dans les cieux, Jacob dit avec vérité qu'ayant vu Dieu, il a pénétré jusqu'au ciel. Selon ce sens, la prédication de l'Evangile est appelée *le Royaume des cieux* et les sacrements peuvent être dits *les portes des cieux*, parce qu'ils nous amènent en la présence de Dieu. Toutefois les papistes détournent sollement ce passage à leurs temples, comme si Dieu habitait en de puants bordels ! Et encore que nous leur accordions que les lieux auxquels ils baillent ces beaux titres ne soient point souillés de superstitions méchantes ; toutefois, depuis que Christ a rempli le monde entier par la présence de sa déité, il n'y a pas de lieu auquel cet honneur convienne. Seulement les aides de notre foi, comme j'ai naguère enseigné, par lesquelles Dieu nous élève à soi, peuvent être appelées *les portes des cieux*.

**17. ET JACOB SE LEVA AU MATIN.** Moïse raconte que le saint Père ne se contenta point d'avoir rendu présentement grâces, s'il ne laissait encore la mémoire de sa reconnaissance à la postérité. C'est pourquoi, en dressant un mémorial et en donnant ce nom à ce lieu, il signifie qu'un bienfait de Dieu aussi excellent est digne d'être célébré à tout jamais. C'est pourquoi l'Ecriture ne commande pas seulement que les fidèles chantent des louanges à Dieu parmi ceux de leur génération, mais leur commande aussi d'instruire leurs enfants aux offices de la piété, pour étendre le service de Dieu jusqu'à leurs successeurs.

**ET LA POSA POUR ENSEIGNE.** Moïse n'entend pas que Jacob ait fait de la pierre un idole, mais un simple mémorial de la vision. Il est vrai que Dieu use du même mot quand il défend qu'on lui fasse des statues (Lév. 26 : 6), car il n'y avait guère de statues qui ne fussent dressées pour les adorer, comme si c'eussent été des images de Dieu. Mais l'intention de Jacob est autre : c'est de laisser un témoignage de la vision qui lui avait été présentée et non de représenter Dieu par quelque signe ou figure. Il n'a donc point mis la pierre pour abaisser les pensées des hommes en quelque lourde superstition, mais plutôt pour les éléver vers le ciel.

Il a ajouté l'huile comme un signe de consécration, et à bon droit, car, puisqu'il n'y a rien au monde qui ne soit profane quand l'Esprit de Dieu n'y est point, il n'y a aussi nulle religion qui soit pure sinon celle qui est sanctifiée par l'onction céleste. C'est aussi le but où a tendu la façon solennelle de consacrer que Dieu a commandée dans sa Loi, afin que les fidèles apprissent à n'apporter rien de leur propre, de peur de souiller le service de Dieu. Or, bien qu'il n'y eût encore nulle doctrine mise par écrit au temps de Jacob, toutefois il est bien certain qu'il a été abreuvé de ce principe de piété que Dieu a mis dès le commencement dans le cœur des fidèles. Il ne faut donc point attribuer à la superstition qu'il ait répandu de l'huile sur la pierre, mais plutôt il a attesté ce que j'ai dit, que nul service ne plaît à Dieu ni n'est pur sans la sanctification de l'Esprit.

D'autres philosophent plus subtilement, que la pierre a été un signe du Christ sur qui toutes les grâces de l'Esprit ont été répandues afin que tous puissent dans sa plénitude. Mais je ne sais si Moïse ni Jacob même ont pensé à rien de tel. Ce m'est assez de ce que j'ai dit, que la pierre fut dressée pour être un témoignage ou un mémorial de la vision, dont l'utilité appartient à tous les âges.

On demande d'où le saint homme eut cette huile en un lieu désert. Ceux qui répondent qu'elle fut achetée en quelque ville voisine faillent bien fort à mon jugement. Il n'y avait alors aucun habitant dans ce lieu, comme je le dirai tout à l'heure. Quant à moi, je conjecture plutôt que, selon la nécessité du temps, il a porté quelque chose avec soi pour passer son chemin, car on ne rencontrait pas toujours de logis où se retirer. Et comme on sait que l'usage de l'huile a été fré-

quent en ces régions, il ne faut point s'émerveiller qu'il en ait porté une bouteille pleine avec son pain.

**19. IL APPELA LE NOM DUDIT LIEU BÉTHEL.** Il semble bien absurde que Moïse fasse mention qu'il y ait eu une ville où il a dit un peu avant que Jacob dormait sous la couverture du ciel. Car pourquoi ne cherchait-il un logis, ou ne se retirait-il en quelque coin de maison ? Mais la solution est bien facile, qu'alors la ville n'était point encore bâtie, car elle n'eût pas aussitôt le nom que Jacob avait donné, et qui demeura longuement caché et enseveli. Même quand la ville fut depuis bâtie en ce lieu-là, il n'a été fait aucune mention de *Béthel*, comme si Jacob ne fut jamais passé par là, car les habitants ne savaient pas ce qui y avait été fait. C'est pourquoi ils appellèrent la ville *Lus*, comme bon leur sembla, et elle a depuis gardé ce nom jusqu'à ce que les Israélites, ayant pris le pays, aient remis en usage commun le nom qui avait été comme aboli. Il faut noter que, quand les successeurs, par une folle émulation, ont servi Dieu à Béthel, les Prophètes ont crié bien âprement contre un tel service, parce qu'il se faisait contre le commandement de Dieu, au point qu'ils appelaient ce lieu *Bethaven*, c'est-à-dire *Maison d'iniquité*. D'où nous recueillons comment ce n'est point chose sûre de s'appuyer sur les exemples des Pères sans la Parole de Dieu. Il faut donc bien se garder, quand il est question du service de Dieu, de tirer en conséquence ce qui a une fois été fait par les hommes, pour en faire une loi, mais que la règle que Dieu a ordonnée par sa Parole demeure infaillible sans varier ni d'un côté ni de l'autre.

**20. ET JACOB VOUA UN VŒU.** La fin du vœu de Jacob a été de montrer sa souvenance, en reconnaissance du bien qu'il avait reçu de Dieu. C'est ainsi que les Juifs offraient sous la Loi les sacrifices de prospérité pour attester leur reconnaissance. Et comme l'action de grâces est un sacrifice de très bonne odeur, le Seigneur montre que les vœux qui tendaient à cette fin lui plaisent. Il nous faut donc aussi tendre à ce même but quand on demande quelle chose il nous est licite de vouer à Dieu et comment. Car il y en a qui se montrent par trop rudes et difficiles et qui aiment mieux condamner complètement les vœux qu'ouvrir la porte aux superstitions. Mais s'il y a une témérité bien perverse en ceux qui répandent les vœux sans discernement, il nous faut bien garder de leur ressembler tout à l'inverse, en ôtant sans aucune différence toutes les sortes de vœux.

Afin que le vœu soit légitime et plaisant à Dieu, premièrement il est nécessaire qu'il tende à une droite fin, et puis que les hommes ne vouent rien que ce qui est de soi-même approuvé de Dieu et qu'il leur a baillé en main. Quand nous aurons épлушé par le menu chaque partie de ce vœu, nous verrons que le saint homme Jacob s'est conduit de telle sorte qu'il n'a rien omis des choses que j'ai dites. Première-

ment, il n'a eu rien d'autre au cœur que d'attester la reconnaissance du bien qu'il avait reçu de Dieu. Puis il restreint tout ce qu'il doit faire au service légitime de Dieu. Troisièmement, il ne promet point par orgueil plus que sa puissance ne porte, mais destine la dîme de ses biens à une offrande sacrée.

C'est pourquoi la fantaisie des papistes est aisément réfutée qui, pour approuver l'amas confus de leurs vœux, en empoignent un ou deux de ceux qui ont été sobrement conçus et prennent cependant une licence débordée, au point qu'ils n'ont nulle honte d'avancer devant Dieu tout ce qui leur viendra en la bouche. L'un se contrefait un service de Dieu à s'abstenir de viande, l'autre à faire des pèlerinages, l'autre à se sanctifier certains jours, en portant le cilice ou quelques autres choses. Non seulement ils font des vœux à Dieu, mais aussi ils accordent cet honneur à chacun des saints trépassés, selon que bon leur semble. Ils s'attribuent le choix de vivre en célibat perpétuel, faisant vœu de ne jamais se marier. Quelle similitude ou affinité cette arrogance a-t-elle avec l'exemple de Jacob pour en prendre couverture ?

Mais afin que toutes ces choses apparaissent clairement, il faut surtout s'en tenir au sens des mots. Il semble que ce soit une chose absurde que Jacob fasse avec Dieu le pacte de le servir pourvu qu'il lui donne ce qu'il souhaite, comme s'il n'avait pas eu le cœur de le servir gratuitement. Je réponds que cela ne procède point de la défiance, qu'il interpose cette condition, comme si Jacob doutait de la protection continue de Dieu ; mais il pourvoit par ce moyen à sa faiblesse, se disposant à célébrer la bonté de Dieu en se vouant expressément à lui. Les superstitieux procèdent avec Dieu tout comme avec un homme mortel ; ils essayent donc de le flatter ou de l'amadouer par leurs allègements. L'intention de Jacob a été bien différente, à savoir de s'aiguillonner davantage au devoir de la piété. Il avait souvent ouï de la bouche de Dieu : « Je serai toujours avec toi et t'aiderai. » Il conjoint un vœu avec cette promesse, afin que ce soit comme une dépendance. Il est vrai que de prime abord il semble procéder d'une façon servile, comme s'il était un mercenaire, mais parce qu'il dépend entièrement des promesses qui lui ont été données et conforme à celles-ci ses affections et ses paroles, il ne fait autre chose que s'exercer pour la confirmation de sa foi et recueille des aides qu'il reconnaît être convenables à sa faiblesse. Ainsi, quand il fait mention de pain et de vêtements, il ne faut pas que nous disions pour cela qu'il a seulement eu soin de la vie terrestre mais plutôt qu'il lutte comme un vaillant combattant contre de violentes tentations. Il se voyait pauvre et dénué de toutes choses ; la faim et la nudité le menaçaient continuellement de mort, outre les autres dangers infinis dont je me tais. C'est pourquoi il s'arme de confiance, afin de poursuivre à travers toutes sortes d'encombres et de difficultés, étant bien résolu d'avoir

toute sorte d'aide en la grâce de Dieu. Car c'est une confession d'extrême indigence quand il dit : *Si le Seigneur me donne du pain à manger et des vêtements pour me couvrir.*

Toutefois on demande : vu que son aïeul Abraham avait envoyé son serviteur en bon équipage, avec des chameaux et des ustensiles précieux, pourquoi Isaac envoie-t-il maintenant son fils sans compagnie aucune et presque sans provisions pour passer son chemin ? Il se peut qu'il fût ainsi envoyé afin que le cœur cruel d'Esaï fût amolli par ce piteux spectacle. Cependant, à mon jugement, il y a eu une raison plus pertinente. Car Abraham, craignant que son fils Isaac ne demeurât avec ses parents, avait fait jurer son serviteur qu'il ne souffrit point qu'il retourât en Mésopotamie. Maintenant, parce que la nécessité constraint le saint homme Isaac à ordonner autre chose à son fils, pour le moins il donne ordre qu'il n'y ait rien qui le retarde qu'à la fin il s'en revienne C'est pourquoi il ne le munit ni de richesses ni de chose exquise dont son esprit pourrait être enveloppé, mais il l'envoie loin de lui, tout exprès pauvre et vide de toutes choses afin qu'il soit plus dispos à s'en retourner. Nous voyons ainsi comment Jacob a préféré la maison de son père à tous les royaumes, et ne désire point avoir ailleurs de repos assuré.

**21. LE SEIGNEUR SERA MON DIEU.** Jacob s'oblige et s'astreint par ces paroles à ne se départir jamais du pur service du Dieu unique, car il n'y a nul doute qu'il n'ait ici compris le sommaire de la piété. Mais il semble promettre plus que ses forces ne portent, car la nouveauté de vie, la justice spirituelle, l'intégrité de cœur, avec une sainte modération de toute la vie, n'étaient pas en sa propre puissance. Je réponds que quand les saints voient ce que Dieu requiert d'eux et dont ils sont les débiteurs par le devoir de la piété, ils embrassent en même temps ce que Dieu promet par la rémission des péchés et l'aide du Saint-Esprit. Par ce moyen, ils n'attribuent rien à leurs propres forces, et puis tout ce qui manque à la perfection entière ne corrompt point leur service parce que Dieu leur pardonne par sa clémence et son indulgence paternelles.

**22. ET CETTE PIERRE.** Cette cérémonie a été une dépendance du service divin, car les façons extérieures ne sont pas les vrais serviteurs de Dieu, mais sont seulement des aides de la piété. Au reste, parce qu'il a été alors en la liberté des saints Pères de dresser des autels ça et là, Jacob a répandu de l'huile sur la pierre parce qu'alors il n'avait point d'autre sacrifice. Non pas qu'il ait servi Dieu à son plaisir (car la direction du Saint-Esprit lui a tenu lieu de loi écrite), mais il a dressé une pierre en ce lieu-là en témoignage de la vision, ce qui lui était licite par la faveur et la volonté de Dieu. Quand il dit que la pierre sera *la Maison de Dieu*, c'est une façon de parler qu'on appelle

*métonymie*, quand on transfère aux signes extérieurs ce qui convient proprement aux choses figurées, ce qui est reçu en commun usage. J'ai naguère touché que la postérité a sottement abusé de ce saint exercice de piété.

Quant à ce qui s'ensuit aussitôt, *d'offrir la dime*, ce n'est point une simple cérémonie, mais il y a un devoir de charité qui y est conjoint. Car Jacob compte trois choses par ordre : le service spirituel de Dieu, puis la cérémonie extérieure pour aider à sa piété et aussi pour en faire profession envers les hommes ; troisièmement, l'oblation par laquelle il s'exerce à secourir libéralement ses frères. Car il ne faut point douter que les dimes aient été appliquées à cet usage.

# L'EXÉGÈSE DE ROMAINS 7 JUSQU'A JOHN WESLEY

par Jean CRUVELLIER

## I. QUELQUES ÉTAPES DE L'EXÉGÈSE DE ROMAINS 7 JUSQU'A JOHN WESLEY<sup>1</sup>

Dès les premiers siècles, l'Eglise fut divisée au sujet de l'interprétation de Romains 7. Paul parle-t-il de lui-même ou parle-t-il d'une manière générale, collective ? S'agit-il de Paul converti et du chrétien ? ou de Paul avant sa conversion et du non-chrétien ?

Pour ORIGÈNE, il ne s'agit pas de Paul lui-même, mais de l'homme au stade où la conversion vient juste de s'opérer ; expérience de naïveté, d'enfance (v. 7-13) ; expérience d'homme charnel alors que Paul parle ailleurs du chrétien comme un racheté (Gal. 3 : 13).

METHODIUS voyait dans les versets 7-13 le portrait de l'homme en général, mais il ne s'occupait pas de la suite du chapitre ; il pensait qu'il était question du chrétien Paul chez lequel deux mouvements se combattaient : la loi des convoitises et la loi naturelle tendant au bien.

THÉODORE DE MOPSUESTE voit dans Romains 7 une généralisation abstraite, une vue de l'esprit ; Paul se considère comme le représentant de l'humanité tout entière jusqu'à la rédemption. Dans les versets 7-13 est relatée l'histoire d'Adam. Cette ligne d'interprétation a été très répandue pendant les premiers siècles.

Relevons l'interprétation de CHRYSOSTOME : les diverses phases de l'histoire de la nation juive seraient dépeintes dans les versets 7-13 et les versets 14-25 présenteraient une description du non-chrétien.

Avant d'arriver à saint AUGUSTIN, notons que pour AMBROISE nous avons ici une page de l'autobiographie présente de Paul et le tableau de la lutte chair-esprit qui existe chez tout croyant.

La position de saint AUGUSTIN est tout à fait typique : d'abord à cause de ses variations même ; ensuite à cause de l'énorme influence de saint AUGUSTIN dans ce domaine sur toute l'exégèse postérieure.

LEKKERKERKER a exposé très en détail l'évolution de saint AUGUSTIN au sujet de l'exégèse de Romains 7<sup>2</sup>.

\* Cette étude est tirée du volume *l'Exégèse de Romains 7 et le Mouvement de Keswick*, Imprimerie Pasmans, van de Vennenstraat, 76, La Haye, Pays-Bas, Thèse de Doctorat en Théologie, soutenue à la Faculté de Théologie de l'Université libre réformée d'Amsterdam, le 3 février 1961.

1 Nous rappelons seulement quelques grandes étapes de l'histoire de l'exégèse de Romains 7. On trouvera les détails de cette histoire en particulier dans la thèse de PRÉTORIUS (1915, Amsterdam) avec les références que nous ne répétons pas ici.

2 A. F. W. LEKKERKERKER : *Römer 7 und 9 bei Augustin* (1942).

Dans la période qui a précédé la controverse avec PÉLAGE, saint AUGUSTIN s'est penché sur ce problème avec sa maîtrise psychologique de l'analyse de l'introspection. L'homme n'est pas statique, il est en mouvement et l'on peut ramener sa vie à quatre phases : 1) *actio ante legem* ; 2) *sub lege* ; 3) *sub gratia* ; 4) *in pace*. La première phase est rappelée dans Romains 7 : 8-9. Les versets 14-25 dépeignent le stade le plus avancé que puisse connaître l'homme naturel, le non-chrétien ; c'est la deuxième phase, sous la loi ; le péché est connu, mis à jour. Il y a contradiction entre le vouloir et le faire, état double, scission dans la volonté : la vieille volonté, charnelle, et la nouvelle volonté, spirituelle. A la fin du chapitre 7 l'homme marche sous la grâce : c'est la troisième phase. L'homme sous la grâce n'est plus assujetti au règne du péché ; il n'obéit plus à la concupiscence. Sans doute n'est-il pas encore sans péché, quatrième phase qui ne commence qu'après la résurrection.

Saint AUGUSTIN résume l'attitude de l'homme au cours de ces quatre phases :

- 1) *avant la loi* : aucun combat contre les voluptés ;
- 2) *sous la loi* : combat, mais défaite ;
- 3) *sous la grâce* : combat, mais victoire ;
- 4) *dans la paix* : plus de combat, repos, paix éternelle.

Pendant vingt ans (397-418), saint AUGUSTIN se tait sur Romains 7 ; mais la lutte contre PÉLAGE va amener un bouleversement chez lui.

Pour PÉLAGE Romains 7 : 15-23 représentent l'époque de l'Ancien Testament, le peuple juif et la loi. La volonté et l'exécution sont en notre pouvoir, soutient PÉLAGE ; c'est par l'usage de notre volonté libre que nous obtenons la grâce.

Saint AUGUSTIN réagit contre PÉLAGE et donne de Romains 7 une deuxième interprétation qui est l'opposé de la première : Romains 7 est une page de la biographie de Paul. Dans les versets 7-13, il est question du passé de Paul, de son enfance. Dans les versets 14-25 c'est le présent de Paul qui est dépeint. Nous avons donc ici le tableau d'un chrétien qui lutte contre la convoitise. La connaissance du péché est aussi opérée par la grâce, pense maintenant saint AUGUSTIN.

Pendant tout le Moyen Age on en resta à cette deuxième exégèse de saint AUGUSTIN, et les Réformateurs l'acceptèrent. LUTHER vit dans Romains 7 sa propre et dramatique histoire. Paul, après sa conversion, reste pécheur. Tous les chrétiens (*sancti*) restent pécheurs : la formule « *simul peccator et justus* », qui devait avoir un si grand retentissement, est désormais tout un programme. Les chrétiens sont pécheurs en fait (*re vera, in re*), justes en espérance (*in spe*). Romains 7, c'est le portrait de Paul après sa conversion, les chrétiens éprouvant le déchirement dépeint ici.

BERKOUWER souligne<sup>3</sup> que LUTHER n'a pas voulu (comme on a essayé de le lui faire dire par la suite), nier par là la réalité de la vie nouvelle, mais exhorter le pécheur à ne pas se décourager à la vue de son péché.

CALVIN insistera sur la libération du joug du péché connue par le chrétien. Appliquant Romains 7 au chrétien, CALVIN y voit le combat de la foi nécessaire pendant toute l'existence terrestre à cause de la présence des « reliques » du péché qui, sans dominer, subsistent chez le croyant. CALVIN rappelle une citation de saint AUGUSTIN : « Cependant que tu es vivant, il est nécessaire que le péché soit en tes membres, toutefois que la domination lui soit ôtée et que ce qu'il demande ne se fasse point. »<sup>4</sup>

Pour les Réformateurs *perfecta humilitas = perfecta spiritualitas*; *perfecta cognitio sui et humilitas* coïncident avec *perfecta spiritualitas*. Voilà pourquoi c'est l'homme spirituel, régénéré, qu'ils voient dans Romains 7.

Les grandes confessions de la Réforme présentent le même enseignement sur la sanctification. Les théologiens puritains voient dans Romains 7 : 14-25 la description de la bataille qui se livre dans la volonté du chrétien entre la chair et l'esprit.

L'exégèse humaniste (ERASME, FABER), contre laquelle s'est dressée l'exégèse des Réformateurs, n'acceptant pas la corruption totale de la nature humaine, voyait dans Romains 7 l'opposition de la raison et de la chair. Suivant la psychologie et l'anthropologie grecques elle divisait l'homme en deux. C'était le dualisme métaphysique immanent du système aristotélicien.

Il est intéressant de s'arrêter sur le système de BUCER qui est original : ce n'est ni le point de vue des Réformateurs, ni celui de l'humanisme. E. ELLWEIN<sup>5</sup> estime que le point de vue de BUCER est « une dangereuse modification de l'exposé des Réformateurs ». BUCER estime en effet que Romains 7 s'applique à celui qui est dans la vraie foi ; et cependant il distingue la condition de Romains 7 de celle de Romains 8. C'est le même homme qui parle dans ces deux chapitres, mais à des degrés différents. La condition de Romains 7 est celle du *legalis spiritus, l'infirmitas, le spiritus puerilis*; la *vis peccati* en nous n'est pas encore dominée. C'est le « *media aetas sanctorum* », le « pas encore » (*noch nicht*). La ligne de Romains 7 sera franchie dans Romains 8. On voit toute l'importance et la gravité de telles affirmations pour la notion de la sanctification. E. ELLWEIN estime que la théorie de BUCER est une théologie de la grandeur déguisée qui nous éloigne de la *theologia crucis et viatorum*.

Malgré l'apparition de la thèse de BUCER, ce fut le piétisme (SPENER, FRANCKE), qui rompit vraiment avec l'exégèse régnante inspirée

<sup>3</sup> G. C. BERKOUWER, *Faith and Sanctification* (1952), p. 14.

<sup>4</sup> J. CALVIN, *Instut. Chrét.*, L. III, ch. 111, par. 14.

<sup>5</sup> E. ELLWEIN, *Vom neuen Leben* (1932), p. 166 sq.

de saint AUGUSTIN, deuxième manière, et de l'ensemble des Réformateurs, en revenant au premier point de vue de saint AUGUSTIN : il ne peut être question du chrétien dans Romains 7, mais de l'inconverti. Paul décrit ici le manque d'harmonie qui régnait dans sa vie sous la loi ; il n'a pas pu parler ainsi de sa vie chrétienne.

Une mention spéciale doit être faite à J. A. BENGEL. Son exégèse de Romains 7 s'apparente à celle de BUCER, tout en étant originale. Pour BENGEL<sup>6</sup>, comme pour beaucoup d'exégètes des premiers siècles, Paul emploie la première personne pour exprimer une vérité générale. Toutefois, il se désigne lui-même aussi lorsqu'il fait une remarque : la porte n'est pas fermée à l'interprétation de saint AUGUSTIN, et des Réformateurs. Mais, pour BENGEL, l'intérêt essentiel du chapitre 7 est de nous dépeindre, un pas après l'autre, le processus par lequel un homme passe de la situation sous la loi à la situation sous la grâce. Il insiste sur la notion de processus ; il s'agit d'un développement lent et progressif, non d'un saut brusque d'un état dans l'autre. Au verset 15, c'est la joie et la douleur en balance ; au verset 21, le mal a le dessus ; le verset 24 marque le point culminant du combat, avec l'espoir à l'horizon ; le verset 25b résume, mais la balance penche vers le mieux. Romains 8 peut commencer. BENGEL remarque toutefois que ce développement, qui est du domaine du passé pour le croyant, contient une expérience que connaît le croyant jusqu'à la fin.

## II. JOHN WESLEY. EXPLICATIONS ET RÉTRACTATIONS

Le nom de John WESLEY est toujours mis en avant lorsqu'il est question de sanctification ; nous aurons l'occasion de constater l'importance de l'influence de WESLEY sur certains mouvements modernes qui ont parfois déformé ou exagéré la pensée du fondateur du méthodisme.

La réédition récente (1952) du petit ouvrage de J. WESLEY : *A plain account on christian perfection*<sup>7</sup> constitue une raison supplémentaire pour essayer de bien saisir la pensée de J. WESLEY sur le sujet qui nous occupe au travers de l'étude de Romains 7.

La lecture du petit ouvrage ci-dessus mentionné nous apporte certaines surprises et nous donne un tableau de WESLEY auquel nous ne sommes guère habitués ; un WESLEY prudent, retirant des paroles imprudentes, un WESLEY instruit par l'expérience qui fait, pour ainsi dire, son « autocritique ».

Nous ne prétendons aucunement faire ici une étude historique approfondie, nous laisserons donc de côté volontairement tout ce qui ne touche pas directement à notre sujet.

<sup>6</sup> J. A. BENGEL, *Gnomon Novi Testamenti* (1742).

<sup>7</sup> J. WESLEY, *A plain account on christian perfection* (Edit. 1952).

WESLEY raconte comment il a été amené à embrasser la doctrine de la « perfection chrétienne ». Il est impossible d'être à moitié chrétien (p. 6). Une définition d'Arvid GRADIN sur la pleine assurance de la foi l'a éclairé ; « *requies... firma fiducia... tranquillitas mentis summa atque serenitas et pax ; cum absentia omnis desiderii carnalis et cessatione peccatorum etiam internorum* » (p. 9). L'amour parfait purifie le cœur de l'orgueil : Dieu règne seul. Toute pensée est désormais obéissante à la loi de Christ (p. 12). Le chrétien qui a fait cette expérience observe « tous » Ses commandements, il arrive à tout faire pour la gloire de Dieu. WESLEY affirme à la fin de sa carrière que c'est cette doctrine des premières années qu'il prêche. Les chrétiens, dit-il, ne sont pas parfaits en connaissance ; ils sont sujets à l'ignorance, à l'erreur, aux infirmités et aux tentations. Ils sont cependant « parfaits » car ils n'ont plus de mauvaises pensées ; leur mauvaise nature, le corps de péché, est détruit en eux ; celui qui est né de Dieu ne péche pas, affirme l'apôtre Jean, il est purifié de l'orgueil, de désirs, de volonté propre, il est libéré de tout péché (p. 16).

Voici maintenant quelques passages caractéristiques : WESLEY passe en revue quelques *Hymnes* publiés en 1741 : dans la Préface de ce recueil il parlait de l'image de Dieu imprimée sur nos coeurs, du renouvellement des croyants ; les chrétiens ne sont pas parfaits au sens absolu, mais ils sont libérés de la racine du péché, d'amertume et d'orgueil. « Ils sont libérés de volonté propre, ne désirant rien que la sainte et parfaite volonté de Dieu ; ils ne désirent pas l'abondance dans la disette, le soulagement dans la souffrance, la vie, la mort... » WESLEY, citant ce texte de 1741, éprouve le besoin d'apporter une atténuation en note (p. 22, note 1) : « Ceci est trop fort (*too strong*). Notre Seigneur lui-même a désiré le soulagement dans la souffrance ; Il l'a demandé, seulement avec résignation : "Je désire non ce que Je veux mais ce que Tu veux". »

Le texte de 1741 continuait : « Ils (les chrétiens) sont libérés de mauvaises pensées, de sorte que celles-ci ne peuvent pénétrer en eux, même pour un moment..., il n'y a pas de place dans l'âme qui est pleine de Dieu. Ils sont libérés de distractions quand ils prient. Quand ils prient ils ne pensent à rien de passé, d'absent ou d'à venir, ils pensent à Dieu seul... » Nouvelle note de WESLEY : « Ceci est beaucoup trop fort (*much too strong*), voir le sermon sur *Wandering thoughts* (p. 23, note 1).

En 1741, WESLEY disait des chrétiens qu' « ils n'ont pas de crainte ou de doute, soit pour leur état d'une façon générale, soit pour quelque action que ce soit ». Note corrective : « Fréquemment c'est le cas, mais seulement pour un temps. » (p. 23, note 2). Continuons : « L'onction de Celui qui est Saint leur enseigne (aux chrétiens) à chaque heure ce qu'ils feront et ce qu'ils diront. » (texte de 1741). Voici la note : « Pour un temps il peut en être ainsi, mais pas toujours. » (p. 23, note 3). « C'est pourquoi, affirmait WESLEY en 1741, ils n'ont pas besoin de

poser de questions à ce sujet. » « Quelquefois, ils n'en ont pas besoin ; d'autres fois, ils en ont besoin », corrige WESLEY (p. 23, note 4). 1741 : « Ils sont, en un sens, libérés de tentations ; car quoique des tentations sans nombre volent autour d'eux, cependant elles ne les troubilent pas. » Note : « Quelquefois ils n'en ont pas, d'autres fois ils en ont et cela sérieusement. » (p. 23, note 5).

WESLEY a distingué deux expériences : celle de la rémission des péchés et celle d'un « cœur pur ». Il ne connaît aucun exemple nulle part de quelqu'un recevant au même moment ces deux bénédictions ; mais Dieu donne un cœur pur (p. 24).

Toujours à propos de l'exposé sur la perfection chrétienne fait en 1741, WESLEY remarque que c'est l'exposé le plus fort qu'il ait jamais donné à ce sujet : « vraiment trop fort (*too strong*) sur plus d'un point, comme le remarquent les notes annexes » (p. 26). Il n'y a pas d'entièrre délivrance sur terre (p. 28) ; l'homme « parfait », c'est celui qui est consacré à Dieu extérieurement et intérieurement (p. 30).

En 1744, à la première conférence de pasteurs et de prédicateurs, WESLEY explique qu'être chrétien « parfait » signifie : « aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre pensée, de toute notre âme » (Deut. 6 : 5). A la question qui lui est posée, si cela implique que tout péché intérieur est enlevé, WESLEY répond : « Sans aucun doute, ou alors comment peut-il être dit que nous sommes sauvés de toute notre impureté ? » (Ezéch. 36 : 29) (p. 33).

A la deuxième conférence de 1745 est posée la question : « Quand commence la sanctification intérieure ? » Réponse de WESLEY : « Au moment où quelqu'un est justifié (cependant le péché demeure en lui ; la semence de tout péché reste jusqu'à ce que l'on soit sanctifié complètement). Dès lors, le croyant meurt graduellement au péché et croît dans la grâce. » Nous pouvons nous attendre à être sanctifiés complètement avant la mort, bien que la généralité des croyants connus de WESLEY ne l'aient été qu'à l'heure de la mort ; bien que dans les Epîtres de Paul peu de croyants aient connu cette expérience plus tôt, et bien que Paul lui-même dans ses premières Epîtres ne l'ait pas connue (p. 33). Quand nous sommes « délivrés du mal (cf. « *Notre Père* »), il ne reste pas de péché ; si l'amour de Dieu remplit tout le cœur, il ne peut y avoir de péché à l'intérieur » (p. 37).

WESLEY n'hésite pas à dire qu'il y a « certaines choses » qu'il n'approuve pas dans certains Hymnes de son frère Charles à ce sujet parce que trop absolues. Il affirme cependant que tous deux s'entendent pour définir la perfection chrétienne ainsi :

- a) c'est l'amour de Dieu et du prochain qui implique la délivrance de tout péché ;
- b) la perfection chrétienne est reçue simplement par la foi ;
- c) elle est donnée instantanément, en un moment ;

*d)* nous devons nous attendre à la recevoir à tout moment et non à l'heure de la mort (p. 41).

WESLEY rappelle qu'il écrivait dans *Thoughts on christian perfection* en 1759 que la perfection chrétienne n'exclut pas les infirmités, les erreurs, l'ignorance (p. 42). Si une erreur de jugement amène une erreur de pratique (par ex. : DE REUTY se mortifiant avec une ceinture de fer), si cela est produit par l'amour, une telle erreur n'est pas à proprement parler un péché. Cependant il faut le sang de Jésus pour la purifier (p. 43). Même le meilleur chrétien a besoin de Christ « pour les « déviations qui ne sont pas à proprement parler des péchés » (p. 44).

Appelé à définir le péché, WESLEY déclare : « Le péché est la transgression volontaire d'une loi connue. » La transgression involontaire d'une loi divine connue ou inconnue est appelée péché d'une manière impropre. Le sang de Jésus-Christ est toutefois toujours nécessaire.

La page 45 de *Plain account* est extrêmement importante à cet égard : la « perfection » n'exclut pas les transgressions involontaires venant de l'ignorance, d'erreurs inséparables de notre état mortel. WESLEY n'emploie pas *sinless perfection* de peur de se contredire (perfection impeccable). Une personne remplie de l'amour de Dieu est encore susceptible de commettre des transgressions involontaires. « Vous pouvez appeler de telles transgressions des péchés si cela vous plaît ; je ne le fais pas moi-même pour les raisons mentionnées ci-dessus. »

Le changement opéré au cours de l'expérience de la « perfection chrétienne » est « immensément plus grand que celui opéré à la justification » (p. 52).

WESLEY prévoit des objections, car il sait que l'on peut toujours retomber. Le péché est seulement « suspendu » en ceux qui ont le parfait amour ; il n'est pas détruit. Parlant du péché qui subsiste ainsi « suspendu » chez ceux qui « sont tout amour », WESLEY disait : « Appeler-le comme il vous plaira (*call it which you please*). Ils sont tout amour aujourd'hui et ils ne pensent pas à demain. » (p. 107).

On a abusé de cette doctrine ? WESLEY ne le conteste pas : « Ainsi a-t-on fait pour la justification par la foi. Mais ce n'est pas une raison pour l'abandonner ou pour abandonner n'importe quelle autre doctrine biblique. Quand vous faites la toilette de votre enfant, jetez l'eau, mais ne jetez pas l'enfant. » (p. 107). Le besoin des mérites de Christ n'est jamais ressenti plus fortement que par ceux qui font cette expérience. Quant au terme « *sinless* », WESLEY ne désire pas discuter pour un terme ; il affirme seulement *salvation from sin* (p. 106).

Voici enfin une des pages les plus significatives du petit ouvrage de WESLEY : *Brèves pensées sur la perfection chrétienne* (datées de Londres, le 27 janvier 1767) :

« Quelques pensées me sont venues à l'esprit ce matin, concernant la perfection chrétienne et la manière de la recevoir, que je crois utile de mettre par écrit.

1. Par « perfection » j'entends l'humble, doux, patient amour de Dieu et de notre prochain gouvernant notre caractère, nos paroles et nos actions. Je ne mets pas dans ce mot l'impossibilité de déchoir partiellement ou totalement. C'est pourquoi je rétracte plusieurs expressions de nos hymnes qui expriment en partie, qui impliquent en partie, une telle impossibilité.

Et je ne lutte pas (*contend*) pour le terme « *sinless* » quoique je n'aie pas d'objection contre lui.

2. En ce qui concerne la manière. Je crois que cette perfection est toujours opérée dans l'âme par un simple acte de foi ; par conséquent en un instant. Mais je crois qu'un travail graduel précède et suit cet instant.

3. En ce qui concerne le moment. Je crois que ce moment est généralement le moment où l'on meurt, l'instant qui précède celui où l'âme quitte le corps. Mais je crois que ce peut être dix, vingt ou quarante ans auparavant. Je crois que cela a lieu habituellement plusieurs années après la justification ; mais que cela arrive cinq ans ou cinq mois après, je n'ai pas d'argument décisif pour dire le contraire. WESLEY conclut en montrant que l'on ne peut préciser combien de jours, de mois ou même d'années doivent s'écouler entre la perfection et la mort.

De ce rapide tableau de WESLEY vu par lui-même nous nous bornerons à tirer pour le moment les conclusions suivantes :

### 1) *Wesley affirme :*

a) le chrétien est appelé à connaître une expérience plus haute que celle de la justification : celle de la perfection chrétienne, du cœur pur ;

b) cette expérience est instantanée, dans un acte de foi, mais elle est susceptible de développement. Elle peut avoir lieu avant l'heure de la mort ;

c) un chrétien « parfait » est libéré du péché car il ignore désormais le péché volontaire ; tout acte, toute pensée involontaires que l'on appelle « péchés » ne mérite pas le nom d'infirmités ;

d) la perfection chrétienne consiste essentiellement dans l'amour de Dieu et du prochain.

### 2) *Wesley repousse :*

a) une définition du péché absolue, englobant toutes les faiblesses humaines ;

b) un perfectionnement qui exclurait toute possibilité d'ignorance, d'erreur ou d'infirmité.

En faisant ce bref inventaire, nous nous contentons pour le moment d'une simple remarque critique : WESLEY est-il vraiment bien au clair lui-même sur le sujet ? Ses rétractations, ses mises au point, ses définitions de la perfection et du péché nous paraissent trahir le malaise secret de sa pensée.

Le système de WESLEY a provoqué des réflexions intéressantes chez l'un de ses disciples modernes les plus connus en milieu anglo-saxon : W. E. SANGSTER, de Londres. Dans un ouvrage très documenté du point de vue philosophique<sup>8</sup>, Sangster tente d'expliquer le malaise dont nous parlons plus haut.

Sangster, en constatant combien de « *holiness movements* » se réclament, à tort ou à raison, de WESLEY, ne cache pas que les wesleyens traditionnalistes seront déçus par certaines de ses conclusions. Car l'auteur n'hésite pas à déclarer dès le début qu'il rejette certains points de la doctrine de WESLEY ; il ne veut pas lier des choses vraiment bibliques avec des choses devant lesquelles « la conscience chrétienne saine recule et qui ne sont pas nettement bibliques » (p. 6).

Très clairement, SANGSTER pose tout d'abord le problème ; dans une seconde partie il l'examine, enfin il indique sa solution qui résulte d'une reconsideration moderne (*restatement*) de la doctrine de WESLEY.

WESLEY a eu des inconséquences, SANGSTER le reconnaît : il a prêché la « perfection » et n'a jamais témoigné qu'il l'avait reçue ; la perfection est instantanée et pourtant elle est susceptible de croissance ; la sanctification est présentée tantôt comme un état, tantôt comme une vie vécue « moment par moment ». Incontestablement WESLEY a fait tort à sa doctrine par des choses secondaires, en particulier en employant le terme « perfection chrétienne » au lieu de celui d' « amour parfait ». SANGSTER préfère ce terme d'amour, qui « évite l'aspect négatif de la perfection chrétienne et qui est plus riche que le « devoir » des Puritains. On évite ainsi la notion dangereuse d'un déracinement magique du péché.

WESLEY n'a jamais dit qu'il était « libéré du péché » ; seul des premiers méthodistes LA FLÉCHÈRE l'a dit. WESLEY préférait parler d'amour.

SANGSTER voit là une solution possible. WESLEY a eu raison de ne pas employer l'expression « être libéré du péché » qui prête à malentendu. En réalité, cette expression risque de mettre l'accent sur une impeccabilité plutôt que sur l'amour. WESLEY a voulu simplement dire « qu'il n'était pas conscient de commettre le péché », c'est ce que veut dire aussi l'expression employée par LA FLÉCHÈRE : « Je suis libéré du péché. » Mais suivant la sensibilité de l'individu, une telle phrase peut

<sup>8</sup> W. E. SANGSTER, *The path to perfection* (1943).

signifier beaucoup ou peu. Il ne faut pas ignorer ce qui est en nous et qui peut être tentation demain ; personne ne sait ce qui est en lui ; attention de ne plus voir le péché qui revient en nous, et d'en arriver à la présomption, à l'orgueil !

En définitive, le pasteur méthodiste de Londres propose des atténuations, des corrections à la doctrine de WESLEY pour la rendre acceptable en évitant certains extrêmes. Il n'en déclare pas moins que, même ainsi atténuée dans les termes et amendée, il est impossible de mettre d'accord la doctrine de WESLEY et celle du *Westminster Catechism* dont il cite un texte : « Aucun homme n'est capable, ou de lui-même 'ou par grâce reçue en cette vie, d'observer parfaitement les commandements de Dieu ; chaque jour il en viole certains en pensée, en parole et en acte. » Si cela est vrai, écrit SANGSTER, « si notre nature est souillée de façon tellement « indéracinable » et au-delà des ressources de la grâce pour la purifier, alors la doctrine de WESLEY est fausse dans sa forme traditionnelle et ne présente sans doute qu'un médiocre intérêt avec les changements que nous avons eu l'audace de suggérer ». (p. 188).

SANGSTER conclut : « Un chrétien peut dire qu'il n'est pas conscient d'un péché et ne pas limiter la grâce de Dieu. Quant au danger d'antinomianisme, SANGSTER le trouve chez les calvinistes aussi bien que chez les méthodistes.

Croire que le cœur humain peut être purifié est une chose audacieuse, reconnaît-il ; la conviction opposée, selon laquelle le péché semble inévitable, n'en est pas moins redoutable. SANGSTER choisit la première position.

SAINT AUGUSTIN, CALVIN ET LUTHER, BUCER, WESLEY : voilà quelques chefs de file derrière lesquels se sont rangés les théologiens et les exégètes.

Il ne serait pas difficile de montrer combien certains disciples de WESLEY sont allés plus loin encore que leur maître dans les conclusions qu'ils ont tirées de sa doctrine de la perfection chrétienne et ont ainsi parfois abouti au perfectionnisme. Il ne manque pas de mouvements dits « *holiness movements* » qui propagent une doctrine perfectionniste, déclarant que l'expérience de Romains 7 est l'expérience du débutant dans la vie de la foi, mais que le chrétien normal doit laisser derrière lui.

Un petit volume déjà ancien, mais qui vient d'être réédité, est caractéristique à cet égard : *La vie de William Bramwell*<sup>9</sup>. Ce volume est intéressant en lui-même et par la tendance qu'il représente ; en le citant nous aurons un exemple des conséquences d'une certaine interprétation de Romains 7 comme expérience anormale du chrétien.

BRAMWELL connaît la « sanctification entière », c'est-à-dire la déli-

<sup>9</sup> *La vie de William Bramwell*. Réédité par S. Samouélian (1955).

vrance définitive de tout esclavage et de toute condamnation, trois ou quatre ans après sa conversion. Jusque-là, avant comme après sa conversion, il faisait uniquement l'expérience de Rom. 7 : 22-23, c'est-à-dire l'expérience d'un état d'esclavage.

BRAMWELL sentait « le besoin impérieux d'être purifié de tout péché, de tout penchant, de toute tendance au péché ; il fallait qu'en lui le Seigneur enlevât tout reste de ce principe que l'on appelle tour à tour le vieil homme, la chair, la vieille nature. Cette œuvre se fit bien-tôt ; BRAMWELL la chercha par la foi et l'obtint. Il pouvait dire, vingt-six ans après avoir fait cette expérience, qu'il avait toujours marché dans cette parfaite et glorieuse liberté, « qu'il avait toujours été gardé par la puissance de Dieu ». Il avait reçu « la grâce d'un cœur pur » (p. 20).

BRAMWELL nous mène ainsi, dit l'ouvrage, beaucoup plus loin que les réformateurs (beaucoup plus loin que WESLEY lui-même, pourrions-nous ajouter sans doute), avec cette notion de sanctification entière instantanée qui consiste dans la purification du cœur, l'enlèvement complet du « péché intérieur » (suivie d'une sanctification progressive affirme-t-on) (p. 27).

La question est posée : « Un chrétien chez lequel existe encore le « péché intérieur » ou le « vieil homme » n'est-il pas souvent plus nuisible qu'utile au règne de Dieu ? » (p. 38).

BRAMWELL note ses progrès dans la grâce : « Je fais des progrès dans la grâce » ; « je suis souvent puissamment tenté comme le fut notre Seigneur, mais je suis gardé et je progresse » (p. 55) ; « jamais je n'ai joui d'une plus grande puissance et d'un plus grand amour... Mon âme est tout amour. » (p. 87). « Je bénis Dieu : je fais des progrès dans la grâce, je vis dans l'union avec Jésus, je suis plus près que jamais du trône. » (p. 91).

Voici en quels termes est décrite la sanctification qu'il a « reçue » (p. 147), la « purification de tout péché » : l'âme sanctifiée n'a plus à lutter contre la chair et le sang mais contre les dominations (Eph. 6 : 12) (p. 97). L'ennemi a désormais « perdu toute position au-dedans ; il est d'autant plus terrible au-dehors (p. 98) : « Oh ! s'écrie-t-il, combien la vie est douce, calme et sereine, quand toute guerre contre le péché et le mal intérieur est terminée ! » (p. 107). La « bénédiction » qui peut être reçue par la foi, c'est la « délivrance de toute tendance au péché » (p. 103). Vivre dans l'entièreté sanctification, c'est vivre « purifié de tout péché » (p. 108), « complètement délivré de soi-même » (p. 114) ; il n'y a plus désormais d'alternance de hauts et de bas.

BRAMWELL va même jusqu'à établir une gradation qui, partant du pardon des péchés, passe par la « purification de tout péché » pour aboutir à l'état où Dieu, « remplit l'âme de son amour », ce qui est plus encore que « d'être purifié de tout reste de notre vieille nature » (p. 148).

L'emploi de telles expressions pose de gros problèmes, celui du vocabulaire en tout premier lieu : n'a-t-on pas l'impression que les mêmes mots sont employés par les uns ou par les autres dans des sens bien différents ? Mais, à côté de la question du vocabulaire, certains méthodistes contemporains maintiennent le système de WESLEY et soulignent le renouveau d'intérêt que suscite le fondateur du Méthodisme. On s'élève contre le fatalisme du péché inévitable, on affirme que la délivrance instantanée est possible, et qu'en plus de l'étape implicite et de l'étape réelle de la sanctification, le chrétien peut connaître l'étape de la sanctification entière, ce qui ne signifie d'ailleurs pas que l'on atteigne à la perfection absolue ici-bas.

A ceux qui objectent à une telle doctrine le terme de perfection, les méthodistes répondent que la perfection dont ils parlent est relative, le pardon est toujours nécessaire. A ceux qui objectent que l'on prétend ainsi que le péché est « déraciné », les méthodistes affirment que WESLEY est fidèle à la Bible qui annonce la purification de tout péché et la destruction du corps de péché. La sanctification progressive doit conduire à la crise du plein salut, nouvelle expérience instantanée comme la conversion<sup>10</sup>.

Nous en avons assez dit pour donner une idée de l'acuité de la controverse actuelle autour de la théorie méthodiste.

Dans une série d'études sur la sanctification, A. PAGET-WILKES<sup>11</sup> distingue deux phases du salut : la régénération ou la sanctification commencée ; l'entièvre sanctification ou l'œuvre achevée ; cette dernière est une bénédiction qu'il s'agit de « recevoir », elle représente l'entrée dans un état de sainteté du cœur.

Seule l'entièvre sanctification rend possible la consécration de toute nos forces au Seigneur ; après une telle expérience on « sent » que l'on est purifié, la tentation disparaît.

L'auteur trouve insuffisante la doctrine qui affirme que le Saint-Esprit permet de résister à la tentation ; il faut que notre âme passe « par une expérience instantanée et radicale », par une « élimination du péché originel, par une purification des sources secrètes de notre être et des tendances mauvaises héritées d'Adam ». Le Saint-Esprit peut alors entrer en nous pour nous garder efficacement, car, désormais, « les tentations ne viendront plus du dedans mais du dehors ».

<sup>10</sup> On trouvera quelques indications récentes à ce sujet dans les articles suivants :

A. STEVINGTON WOOD, *Wesley's teaching on holiness*, in *The Evangelical Quarterly*, July 1965, n° 3, p. 170-175.

J. H. S. BARKER, *Sanctification. John Wesley's teaching*, in *The Christian graduate*, Dec. 1952, p. 128-130.

J. H. STRINGER, *The Wesleys on holiness*. London Bible College Report (1951-52), p. 25-27.

<sup>11</sup> A. PAGET-WILKES, *La Sanctification* (1926).

# CAMBRIDGE 1961

par Pierre COURTHIAL

C'est dans la vieille cité universitaire britannique, au Newnham College, que s'est tenu, du 11 au 18 août derniers, un *Congrès réformé international* sur ce thème : *L'autorité de la Bible aujourd'hui.*

Y ont participé des Allemands, des Américains, des Anglais, des Australiens, des Belges, des Canadiens, des Coréens, des Ecossais, des Français, des Hollandais, des Irlandais, et un Japonais.

Ce Congrès était organisé par *l'Association internationale pour la foi et l'action réformées* que préside le pasteur Pierre Marcel. Il venait à la suite des Congrès de Montpellier (1953), de Detmold (1955), et de Strasbourg (1958).

Sans doute est-il bon de se remémorer la *base doctrinale* de l'I.A.R.F.A. :

« *l'Association proclame la souveraineté de Dieu, révélée dans la Seigneurie de Jésus-Christ, sur le monde et, par conséquent, sur tous les domaines de l'activité humaine ;*

« *en accord avec les confessions historiques de la foi réformée,*  
« *l'Association se soumet inconditionnellement à l'autorité de la Sainte Ecriture, Parole de Dieu, qu'elle reconnaît comme la seule règle de réformation à notre époque comme à toutes les époques de l'Eglise.*

« *L'Association reçoit, comme étant conformes à la Sainte Ecriture, les symboles œcuméniques de l'Eglise ancienne : le Symbole des Apôtres, le Symbole de Nicée, et le Symbole d'Athanase.*

« *Ainsi l'Association s'affirme dans la vraie succession de foi et de doctrine depuis les Apôtres, à travers l'ancienne Eglise et les Réformateurs, jusqu'aujourd'hui.*

« *L'Association a cette espérance confiante que Dieu veut donner à l'Eglise de maintenant les dons de l'Esprit Saint pour qu'elle puisse, dans l'obéissance à la Sainte Ecriture, répondre aux besoins d'aujourd'hui, comme nos pères en la foi ont répondu aux besoins de leur temps.*

et son but :

« *promouvoir une vie centrée sur Dieu par la foi en Jésus-Christ.*  
« *En vue de cette fin, l'Association considère comme sa tâche particulière :*

« *a) de renforcer et de faire progresser la cause réformée dans le monde ;*

« *b) d'encourager la fraternité entre les chrétiens réformés de tous les pays ;*

« *c) de faciliter les échanges de la pensée et de l'expérience réformées. »*

En l'absence du pasteur Pierre Marcel, retenu en France par son état de santé, les animateurs du Congrès de Cambridge ont été M. le Dr Philip E. HUGHES et M. le Dr J. DENTERINK. Le secrétariat était assuré par M. Alfred R. JAMES, dont la courtoisie ne s'est jamais démentie.

Trois choses m'ont particulièrement frappé au cours de ce Congrès :

### 1. *L'indéniable renouveau réformé au sein de l'Eglise d'Angleterre.*

L'Eglise d'Angleterre (*Church of England*) est surtout connue, sur le continent comme dans les milieux œcuméniques, comme une Eglise-pont, imprégnée d'anglo-catholicisme pour ne pas dire de romanisme. Ceci tient sans doute à ce que la majorité actuelle des évêques anglicans est anglo-catholique et que les représentants anglicans dans le mouvement œcuménique sont, par conséquent, eux aussi anglo-catholiques.

Or, il y a maintenant, par la grâce de Dieu, un renouveau *réformé* dans l'Eglise d'Angleterre, renouveau fidèle aux XXXIX articles de l'Eglise d'Angleterre et à son Livre de prières (*Prayer Book*) qui sont profondément et intégralement *réformés*.

Des anglicans évangéliques, fidèles à l'authentique tradition de la *Church of England*, ont fondé à Oxford une *Latimer House*, dont le but est de développer le courant réformé au sein de l'Eglise d'Angleterre. C'est un jeune pasteur et théologien de cette Eglise, un savant aussi, le Docteur James PACKER, qui dirige cette *Latimer House*, à Oxford.

A Cambridge même, c'est un pasteur réformé de l'Eglise d'Angleterre, le Docteur Léon MORRIS, qui dirige la *Tyndale House*, dont la bibliothèque moderne devient le rendez-vous, non seulement de ceux qu'on appelle en Grande-Bretagne les « non-conformistes » (presbytériens, baptistes, méthodistes, etc...), mais des anglicans qui redécouvrent la tradition réformée de la *Church of England*.

A Cambridge aussi plusieurs paroisses de l'Eglise d'Angleterre (St-Paul en particulier) se veulent résolument réformées.

Certaines publications de l'*Inter-Varsity Fellowship* (I.V.F.), toutes les publications de *The Banner of Truth Trust* contribuent à cet indéniable redressement doctrinal et spirituel. Nous nous réservons d'y revenir prochainement dans la *Revue Réformée*.

Prions fidèlement pour ces réformés — et en particulier pour les pasteurs réformés — de l'Eglise d'Angleterre, dont beaucoup sont très jeunes, qui ont entrepris courageusement une œuvre de longue haleine dont les fruits jailliront un jour.

### 2. *L'authentique science des maîtres réformés contemporains.*

Oui, la seconde chose qui m'a frappé à Cambridge c'est la science dont font preuve les docteurs de la foi réformée.

Ils connaissent aussi bien la pensée de leurs adversaires que celle de leurs alliés.

J'ai nommé tout à l'heure le pasteur J. Packer, d'Oxford, et le pas-

teur Léon MORRIS, de Cambridge. Ils sont : le premier un dogmaticien, le second un exégète, de premier ordre.

Du pasteur PACKER, je dois recommander deux ouvrages : « *Fundamentalism and the Word of God* », Londres, 1958, et « *Evangelism and the Sovereignty of God* », Londres, 1961, qui se dévorent avec passion. Il a écrit aussi plusieurs préfaces qui sont de petits traités. Entre autres : son introduction à la réédition de « *The doctrine of justification* » du théologien écossais James BUCHANAN (professeur à Edimbourg au siècle dernier) ; et son introduction, magistrale celle-là, à « *The Death of Death in the Death of Christ* » du puritain du XVII<sup>e</sup> siècle John OWEN.

Du pasteur MORRIS, je dois signaler : « *The apostolic preaching of the Cross* », Londres, 1955, et « *The epistles of Paul to the Thessalonians* », Londres, 1956, qui sont d'un grand exégète.

Mais il me faut bien nommer aussi le dogmaticien américain, d'origine suisse, Roger NICOLE, dont les interventions à Cambridge étaient toujours pertinentes, savantes, et pleines d'humour ; et notre Mister Chairman à Cambridge, le pasteur Philip E. HUGHES. La conférence de M. NICOLE, sur le concept néo-testamentaire de l'Ecriture, et celle de M. HUGHES, sur notre combat de réformés, aujourd'hui, étaient des modèles du genre.

Dieu donne aujourd'hui des savants pour proclamer et défendre la foi réformée. Ecoutez-les. Étudions-les. Faisons-les connaître.

### *3. La fraternité œcuménique des chrétiens réformés.*

Cela a été sans doute une erreur et une faute dans un passé encore proche : l'ignorance mutuelle entre chrétiens réformés. La troisième chose qui m'a frappé à Cambridge c'est le don que nous fait Dieu d'une fraternité retrouvée. D'un pays à l'autre. D'une église à l'autre.

Isolément, dans nos cloisonnements territoriaux et ecclésiastiques, nous nous sentons à la fois perdus et à l'étroit. Dans la fraternité œcuménique de la foi réformée, nous nous retrouvons nous-mêmes et nous sommes au large. Du Japon au Canada, de l'Australie aux Pays-Bas, de la France à l'Ecosse, des liens fraternels sont désormais établis, qui nous donnent une vision plus œcuménique et plus vraie de notre vocation en ce XX<sup>e</sup> siècle.

Les fondateurs de l'Association internationale peuvent se réjouir. Dieu a déjà répondu à leurs prières. Quelque chose de nouveau (qui se traduira forcément œcuméniquement, catholiquement, un jour ou l'autre) est apparu. Des barrières ne sont pas encore tombées. Elles sont déjà en partie surmontées.

Ainsi pourrons-nous professer la Vérité dans l'Amour et vivre l'Amour dans la Vérité. Inchoativement. Obscurément encore. Car nous n'avons jamais ici-bas qu'un « petit commencement » de la réalisation des promesses de Dieu. Mais réellement. Existentiellellement. Car l'Esprit donne les arthes en attendant la Beauté et la Gloire du Royaume à venir.

# LA REVUE RÉFORMÉE

## Abonnements, envois de fonds et dons

Les abonnements **de solidarité** permettent d'assurer le service de la Revue.

a) à prix réduit, aux pasteurs (ou assimilés) et aux étudiants;

b) gratuitement aux bibliothèques d'hôpitaux, de sanas, de prisons, etc...;

c) aux bibliothèques d'étudiants et de diverses Facultés, afin d'y faire connaître nos publications et en vue d'une raisonnable propagande.

Pour soutenir notre œuvre et faciliter nos publications, des **dons** peuvent être adressés soit par des coreligionnaires français qui désirent s'associer à notre travail, soit par des protestants étrangers qui, sans vouloir s'abonner à la *Revue Réformée*, sont cependant heureux de participer à notre effort.

**FRANCE** : M. Jean MARCEL, 23, rue de Tourville, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.).  
Compte postal : Paris 7284.62.

Abonnement : 10 N.F. Abonnement de solidarité : 15 N.F. ou plus.

Pasteurs et assimilés, étudiants : prix réduit, 7 N.F.

**ALLEMAGNE** : Pastor Wilhelm LANGENOHL, Rheydt, Kirchstrasse 1. Konto Nr. 48 54.  
Städt. Sparkasse, Rheydt. Postcheckamt : Köln 7275.

Abonnement D.M. 10 ; Etudiants : D.M. 7.

**BELGIQUE** : M. le pasteur Paulo MENDES, 275, avenue Charles-Quint, Bruxelles-Ganshoren. Compte courant postal 3776.05.

Abonnement : 110 francs belges. Abonnement de solidarité : 150 francs belges ou plus.

Pasteurs et étudiants : 90 francs belges.

**ETATS-UNIS, CANADA** : STECHERT-HAFNER Inc., 31 East 10th Street, New-York 3, N.Y. (U.S.A.).

Abonnement : \$ 2,50. Abonnement de solidarité : \$ 5 ou plus.

**GRANDE-BRETAGNE** : The Rev. G. S. R. COX, 68, Warren Avenue, Bromley, Kent.  
Abonnement : sh. 17. Student sub. sh. 12.

**ITALIE** : Libreria di Cultura Religiosa, Piazza Cavour 32, Roma, C.C. Postale 1/26922.

Abonnement : lires 1.200.

Pasteurs et assimilés, étudiants : lires : 750.

**PAYS-BAS** : M. Th. J. BARENTSEN, Leijweg 176. s'-Gravenhage. Postrekening Nr. 384573. Telefoon : 335703.

Abonnement : Fl. 9. Abonnement de solidarité : Fl. 15 ou plus.

Etudiants : prix réduits : Fl. 6.

**PORUGAL** : Rui Antonio RODRIGUES, Bairro da Boavista, 9-1º, Ponta Delgada, S. Miguel, Açores.

Abonnement : 60 \$ 00.

Pasteurs et assimilés, étudiants : 43 \$ 50.

**SUISSE** : M. R. BURNIER, 39, boulevard Graney, Lausanne. Compte postal : II.6345.

Abonnement : 10 francs suisses. Abonnement de solidarité : 15 francs suisses ou plus.

Pasteurs et assimilés, étudiants : prix réduit, 7 francs suisses.

AUTRES PAYS : N.F. 11,

# PUBLICATIONS DISPONIBLES

## (Extraits)

(au siège de *La Revue Réformée*, cf. page 3 de la couverture : France)

	NF
Pierre BOURGUET, <i>Opinions sur le Concile</i> (2 <sup>e</sup> éd.) .....	6
Jean CALVIN, <i>Sermons sur la mort et passion du Christ</i> ( <i>Ésaïe LIII</i> ) .....	3,70
 <i>La Nativité</i> :	
1. L'Annonce faite à Marie et à Joseph .....	3,
2. Le Cantique de Marie .....	3,
3. Le Cantique de Zacharie .....	3,
4. La Naissance du Sauveur .....	3,
Les quatre fascicules ensemble .....	10
Brève Instruction chrétienne, Adaptation en français moderne, « Les Bergers et les Mages » .....	(port en plus) 3,45
Petit Traité de la Sainte-Cène, Adaptation en français moderne, « Les Bergers et les Mages », .....	(port en plus) 3,45
 Auguste LECERF :	
<i>La Prière</i> .....	3,90
<i>Des Moyens de la Grâce</i> .....	5,
<i>Le Péché et la Grâce</i> .....	3,
 Pierre MARCEL :	
<i>Le Baptême, Sacrement de l'Alliance de Grâce</i> .....	6,
<i>L'Actualité de la Prédication</i> .....	3,50
<i>A l'Ecole de Dieu, Catéchisme réformé</i> (en réimpression). A l'Ecoute de Dieu, Manuel de direction spirituelle .....	(port en plus) 6,
<i>Gethsémané</i> .....	1,
<i>Le témoignage en parole et en actes</i> .....	1,50
<i>Christ expliquant les Ecritures</i> .....	2,
 <i>Catholicisme et Protestantisme</i> , Lettre pastorale du Synode général de l'Eglise réformée des Pays-Bas sur l'Eglise catholique-romaine. 4 <sup>e</sup> éd., « Les Bergers et les Mages », .....	(port en plus) 5,25
<i>La Confession de Foi des Eglises réformées en France</i> , ou Confession de La Rochelle. Format de poche. En réimpression.	
<i>Sécularisation du Monde moderne</i> , par H. DOOYEWERD, R. GROB, D. M. LLOYD-JONES, Jean CADIER, André SCHLEMMER, etc. .....	5,
G. C. BERKOUWER, <i>Incertitude moderne et Foi chrétienne</i> .....	3,50
Théodore de BÈZE, <i>La Confession de Foi du Chrétien</i> , Texte modernisé, Introduction, préface et notes de Michel Réveillaud .....	7,
Herman DOOYEWERD, <i>La nouvelle tâche d'une philosophie chrétienne</i> .....	4,80
Pierre LESTRINGANT, <i>Le Ministère de l'Eglise auprès des malades</i> .....	6,90
John MURRAY, <i>Le Divorce</i> .....	4,80
Arthur PFENNINGER, <i>Pour l'Honneur de Dieu</i> (Le drame de la vie de Calvin), Pièce en trois actes, adaptation française d'Edmond Duménil .....	3,
 <i>Aux Editions Labor et Fides de Genève (Suisse)</i> :	
(Diffuseur pour la France, Librairie Protestante, 140, bd St-Germain, Paris, 6 <sup>e</sup> ).	
Jean CALVIN, <i>Commentaire sur l'Epître aux Romains</i> , relié.	
Jean CALVIN, <i>Institution de la Religion Chrétienne</i> , 4 volumes.	
Jean CALVIN, <i>Commentaire sur le livre de la Genèse</i> , à paraître fin 1961-début 1962.	
Jean CALVIN, <i>La vraie façon de réformer l'Eglise</i> .	
André BIÉLER, <i>L'Humanisme social de Calvin</i> .	

*Le Gérant : Pierre Ch. MARCEL.*

Cahors, Imprimerie A. Coueslant. — 97.728

Dépôt légal : I -1961.

Achévé d'imprimer le 24-11-61